

VERSION PRÉLIMINAIRE

En quête d'une mondialisation juste trois ans plus tard

Hamish Jenkins
Eddy Lee
Gerry Rodgers

Evaluation de l'impact de la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation

Institut international d'études sociales
Genève

TABLE DES MATIÈRES

PREFACE.....	4
Tour d'horizon.....	1
2. La Commission mondiale et son retentissement	4
2.1 Historique de la Commission mondiale.....	4
2.2 Suites données au rapport de la Commission mondiale.....	6
2.3 Large retentissement	9
3. La mondialisation : sa nature et son impact	13
4. Les recommandations de la Commission mondiale	22
4.1 Travail et emploi dans l'économie mondiale.....	24
4.2 Systèmes de production mondiaux	28
4.3 Des règles équitables dans le commerce et la finance mondiaux	31
4.4 Les ressources pour les objectifs mondiaux.....	36
4.5 Gouvernance au niveau national et régional	38
4.6 Cohérence des politiques	46
5. Quelles sont les étapes suivantes?	48
5.1 Faits nouveaux.....	49
5.2 Les domaines dans lesquels les progrès ont été limités	50
5.3 Domaines dans lesquels des progrès ont été accomplis mais qu'il faut renforcer	52
5.4 Former des coalitions pour le changement	53
Annexe	

PREFACE

Lors de la fondation de l'OIT, en 1919, la mondialisation était en cours depuis déjà plusieurs décennies. Les pays devenaient de plus en plus interdépendants grâce aux échanges commerciaux, aux migrations et aux flux de capitaux et, dans ce contexte, si une nation n'adopte pas « un régime de travail réellement humain », comme le prescrit la Constitution de l'OIT, cela risque de freiner les progrès d'une autre nation. Il fallait adopter une stratégie mondiale pour asseoir le progrès social. La mondialisation s'était rétractée dans les toutes premières décennies qui ont suivi la fondation de l'OIT, mais elle a trouvé un nouvel élan ces vingt dernières années, plaçant à nouveau l'Organisation sur le devant de la scène. En effet, pour parvenir à l'objectif du travail décent pour tous, une action s'impose, tant au niveau national qu'international. La mondialisation fait l'objet de controverses, et l'expérience montre que sa progression n'est pas inexorable, car quels que soient les avantages dont elle est porteuse, elle se heurte à la résistance des laissés pour compte ceux qui s'en trouvent plus démunis.

L'OIT a toujours démontré, grâce à sa structure tripartite, que le dialogue social était un outil efficace pour appréhender les questions sociétales les plus complexes. L'objectif qui consiste à promouvoir une mondialisation équitable n'est que pure chimère si les diverses voix et groupes d'intérêts n'arrivent à se rassembler pour échanger leurs points de vue et trouver un terrain d'entente sur une stratégie représentative des intérêts communs, qui s'inscrit dans la voie de la stabilité et du développement. C'est ainsi qu'est née la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation, pour tenter de réunir, sur ce thème, un éminent groupe de personnalités de sensibilités différentes et dotées d'une grande expérience et de compétences avérées dans ce domaine. La Commission a tenu compte des attentes des employeurs, des travailleurs et des gouvernements – elle était présidée par deux chefs d'Etat en exercice – mais aussi des points de vue des universitaires et des militants syndicaux. Elle avait des représentants dans chaque région et elle s'est efforcée de promouvoir une mondialisation plus équitable qui soit profitable à tous.

Le rapport de la Commission reflète le consensus ainsi obtenu, malgré les difficultés qui l'ont parfois émaillé, mais il ne rend pas compte, et ne peut pas rendre compte, de la richesse des débats qui ont eu lieu lors des réunions et des consultations de la Commission, de la volonté des membres des milieux d'affaire et de la société civile de dépasser leurs clivages pour essayer de se comprendre, de la volonté des universitaires de s'engager dans les programmes politiques et de la volonté des membres de la Commission, issus des pays riches comme des pays pauvres, de comprendre les problèmes de chacun. C'est cette attitude qui a fait toute la différence.

Le présent document décrit le retentissement qu'a eu la Commission mondiale, lors des trois années qui ont suivi la publication de son rapport. Il montre bien qu'elle a eu une incidence considérable sur le mode de pensée et la politique en général. Le président Mkapa, co-président de la Commission, a indiqué que le rapport incitait les deux protagonistes du débat à revisiter certains postulats et à passer en revue leurs objectifs, imprimant un nouvel élan à l'instauration d'une mondialisation juste et d'un développement véritablement stable et durable. Trois ans, c'est court pour évaluer des progrès, mais un certain nombre de mesures ont été prises, tant au

sein de l'OIT qu'ailleurs, mesures qui vont dans le sens de la philosophie de la Commission. La route est encore longue. De nouvelles inégalités apparaissent et la gouvernance de la mondialisation n'en est qu'à ses balbutiements. Il reste encore beaucoup à faire et l'OIT et ses mandants doivent continuer de jouer un rôle clé dans la quête d'une mondialisation juste et équitable.

Gerry Rodgers
Directeur
Institut international d'études sociales
Juin 2007

1. *Tour d'horizon*

Le rapport de la Commission mondiale était une première tentative d'établir un consensus sur l'instauration d'une mondialisation juste

1. La Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation a publié son rapport en février 2004. Elle a été créée par l'OIT à un moment où les inquiétudes concernant ce phénomène se faisaient persistentes : la mondialisation avait des répercussions inégales sur les gens, elle excluait beaucoup d'entre eux de ses avantages et elle était très loin de réaliser son potentiel. Beaucoup de choses avaient déjà été écrites ou dites au sujet de la mondialisation, mais la Commission mondiale était différente ; il s'agissait d'une tentative d'établir un large consensus, dans de nombreux domaines - Nord-Sud, enjeux nationaux et internationaux, employeurs et travailleurs, gouvernement et société civile, politiciens et universitaires - sur les grandes questions à résoudre et sur les façons les plus réalistes d'avancer.

2. Le rapport de la Commission a demandé que la gouvernance de la mondialisation soit réformée de manière à ce qu'elle soit équitable et qu'elle profite à tous. Il a réclamé des changements coordonnés, à tous les niveaux, plutôt que des mesures ponctuelles. Il a invité tous les grands acteurs, du niveau local au niveau mondial, à participer à la mise en oeuvre des politiques et règles susceptibles de promouvoir une mondialisation juste, dans des économies et dans des sociétés ouvertes à tous. Il a affirmé qu'une mondialisation équitable commence au niveau local grâce à une action nationale et régionale plus efficace ; que les règles régissant l'économie mondiale doivent être réformées ; que le travail décent doit devenir un objectif mondial ; et que les institutions internationales qui pourront prendre en charge ce vaste programme doivent rendre davantage de comptes aux citoyens. Il a préconisé une plus grande cohérence de la politique sociale et économique et un dialogue social plus efficace entre les divers acteurs concernés.

Son impact a été immédiat

3. L'impact du rapport de la Commission mondiale a été immédiat. On y a abondamment fait référence, lors des débats internationaux, et ses principaux messages ont reçu un appui sans faille, non seulement au sein de l'OIT mais aussi dans de nombreuses déclarations et forums nationaux, régionaux et mondiaux. L'OIT qui a créé la Commission a repris à son compte certaines des recommandations du rapport, mais de nombreuses autres ont été adressées à d'autres acteurs.

Aujourd'hui, beaucoup des préoccupations exprimées naguère restent valables

Ce document examine l'impact de ses recommandations

Il importe de renforcer encore les institutions chargées de la gouvernance de l'économie mondiale, mais on enregistre déjà des progrès dans certains domaines. Tous s'accordent à reconnaître que le travail décent doit être un objectif mondial

4. Trois ans se sont depuis écoulés. La mondialisation se poursuit sans relâche, elle semble même s'être accélérée lors de ces dernières années qui ont connu une croissance économique mondiale soutenue. Et pourtant, elle ne semble pas plus équitable, certaines inégalités se sont même accrues ; et si certains domaines ont connu des réformes, d'autres n'ont guère enregistré d'avancées.
5. La Commission mondiale a appelé à une mondialisation juste, capable de créer des opportunités pour tous. Afin de juger des progrès réalisés depuis la fin de ses travaux, il nous faut examiner les événements qui ont marqué l'économie mondiale ainsi que les réformes qui ont été introduites dans les domaines pour lesquels la Commission avait fait des recommandations. Il est vrai que, dans de nombreux cas, la Commission mondiale n'a été que l'une des nombreuses voix qui ont argumenté en faveur, par exemple, de la réforme des Nations Unies, de l'augmentation des ressources allouées au développement ou encore d'une plus grande attention accordée à la création d'emplois, de sorte que les réformes accomplies peuvent difficilement être attribuées directement ou exclusivement à la Commission. Mais elle n'en a pas moins déclenché et amplifié une vague de fond ; et soutenu, voire initié une dynamique dans certains domaines. Ses recommandations ont influencé nombre de débats et décisions. C'est donc dans ce contexte que nous allons examiner, de manière systématique, les préoccupations et les recommandations de la Commission mondiale.
6. Les conclusions de cet examen peuvent être résumées brièvement : des progrès ont certes été accomplis en trois ans, mais la route à parcourir est encore longue. La physionomie de la mondialisation a évolué, mais elle reste inchangée pour un aspect fondamental : il reste encore à mettre sur pied des institutions adéquates chargées de gouverner l'économie mondiale de marché dont l'expansion se poursuit. Cette absence d'institutions présente des dangers à moyen terme, car les compromis et les accords sociaux qui stabilisent le modèle économique sont menacés, les garde-fous contre l'augmentation des inégalités sont insuffisants et la mondialisation va continuer d'engendrer de l'exclusion et de l'insécurité, ce qui explique sa remise en cause par bon nombre d'acteurs.
7. Si la gouvernance de la mondialisation est encore insuffisante, lacune qui préoccupait tant la Commission, on enregistre néanmoins des avancées dans un certain nombre de domaines – les normes fondamentales du travail, la responsabilité sociale des entreprises, les accords-cadres internationaux, la réforme des Nations Unies, un cadre multilatéral pour les migrations de main-

d'oeuvre. Les règles régissant les systèmes commerciaux et financiers internationaux font l'objet de débats passionnés, notamment pour les premiers, et il ne fait aucun doute qu'aujourd'hui les acteurs s'accordent davantage à reconnaître la nécessité d'adopter des règles équitables, et perçues comme telles, même si les négociations s'avèrent difficiles. La cohérence des politiques est à l'ordre du jour au niveau national, dans de nombreux pays, mais aussi au niveau international, grâce notamment aux efforts déployés pour renforcer le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) et à l'Initiative de l'OIT visant à la cohérence des politiques. L'appel à instituer le travail décent comme objectif mondial a reçu de nombreux échos, et il reste désormais à traduire cet objectif en pratique, au niveau de chaque pays. A cet égard, les programmes par pays de promotion du travail décent que l'OIT met en oeuvre pour soutenir les programmes nationaux de ses mandants (gouvernements, travailleurs et employeurs) constituent un bon moyen d'établir une certaine cohérence entre les objectifs économiques et sociaux. Le travail décent est l'articulation de ce double objectif, car il contribue tout à la fois à améliorer la satisfaction personnelle au travail et les performances productives.

La participation tripartite est importante

8. L'engagement des acteurs de l'OIT a largement ouvert la voie au progrès. Les gouvernements, les employeurs et les travailleurs ont certes des programmes différents, mais chacun a su apporter une réponse appropriée dans le cadre de ses priorités – pour prendre certains exemples éloquentes, les employeurs en ce qui concerne la responsabilité sociale des entreprises, les travailleurs en matière d'intégration des normes fondamentales du travail dans les systèmes de production et les gouvernements dans le domaine des migrations et de la cohérence des politiques.

Le dialogue entre les acteurs de la mondialisation doit retrouver un second souffle

9. La Commission mondiale voyait la nécessité de maintenir un véritable dialogue démocratique dans l'élaboration des politiques plutôt que d'imposer des solutions technocratiques. Si le dialogue au sein de l'OIT se poursuit sans relâche – ce qui a permis d'aboutir au Cadre multilatéral pour les migrations de main-d'oeuvre - le dialogue à l'extérieur de l'OIT entre les différents acteurs de la mondialisation semble s'être essoufflé. Comme l'OIT se prépare à tenir un forum sur le Travail décent au service d'une mondialisation équitable, il est possible qu'on assiste à une reprise du dialogue sur le travail décent comme moyen de parvenir à une mondialisation juste.

Une approche cohérente est essentielle

10. Au final, le message de la Commission mondiale tient en quelques mots : une approche ponctuelle et fragmentaire de la mondialisation ne peut pas fonctionner. Une approche coordonnée, cohérente et d'une portée générale s'impose absolument. Ce message reste tout aussi valable aujourd'hui. On en tient compte dans certains milieux, et notamment aux Nations

Unies, mais le défi central consiste à établir une cohérence d'action entre les acteurs clés pour instaurer un modèle de mondialisation qui serve les intérêts des populations.

2. La Commission mondiale et son retentissement

2.1 Historique de la Commission mondiale

Le mécontentement populaire face à la mondialisation ne cessait de croître

11. Le Conseil d'administration de l'OIT a, en février 2002, mis sur pied la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation, organisme indépendant. C'est le mécontentement populaire croissant face aux formes de la mondialisation qui a tout d'abord fait la une des médias dans le monde entier lors des manifestations massives qui se sont déroulées dans les rues qui joutaient la troisième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) à Seattle, fin 1999. Ces manifestations ont ensuite gagné d'autres villes de par le monde où les dirigeants se réunissaient pour débattre des questions relatives à l'économie mondiale. La mondialisation est vite devenue l'un des sujets d'actualité les plus brûlants.

L'OIT était l'organisme le mieux à même de traiter cette question et il a créé une Commission de personnalités éminentes d'horizons très divers

12. La controverse croissante que suscitait la mondialisation nécessitait un espace légitime de réflexion, au niveau international, pour examiner un problème complexe qu'aucune nation ne pouvait, à elle seule, résoudre efficacement. Le fait que l'OIT se préoccupait, de longue date, de la dimension sociale de la libéralisation du commerce international en a fait tout naturellement l'organisme le mieux à même d'engager le débat de manière constructive. La Commission représentait un effort délibéré et structuré pour réunir des gens de sensibilités différentes, ayant des expériences et des intérêts différents, de façon à ce qu'ils trouvent un terrain d'entente sur ce sujet source de conflits. Les 26 personnalités qui constituaient la Commission étaient des responsables des pouvoirs publics, du monde des affaires, du monde universitaire, des syndicats et de la société civile, venus de différentes régions du monde et de divers horizons politiques. La Commission était co-présidée par deux chefs d'Etat en exercice : Mme Tarja Halonen, Présidente de la République de Finlande et M. Benjamin Mkapa, Président de la République-Unie de Tanzanie (voir la liste complète des membres de la Commission en Annexe).
13. Au cours de ses deux années de travaux, la Commission a mené une série de consultations approfondies dans le monde entier auprès de gens de divers horizons pour comprendre leurs expériences et leur perception de la mondialisation. Elle a en outre réuni certains des meilleurs experts sur le sujet.

Il en est ressorti un message d'espoir qui reconnaissait les bienfaits de la mondialisation...

14. Il en est ressorti un message d'espoir. Le rapport qui a été l'aboutissement de cette entreprise intitulé : *Une mondialisation juste : créer des opportunités pour tous*, a lancé un message critique mais positif, afin de changer l'orientation actuelle de la mondialisation. Il a reconnu que les avantages potentiels de la mondialisation, en termes d'amélioration de la connectivité, des échanges et de la capacité de production sont incommensurables. L'accroissement de la capacité productive de l'économie mondiale de marché peut, si elle est gérée et partagée avec sagesse, engendrer d'énormes progrès matériels et du bien-être pour davantage de gens.

...mais mettait en garde contre ses effets sur l'inégalité et l'insécurité et contre l'impossibilité de répondre aux aspirations des gens dans leur vie quotidienne

15. L'amélioration des relations entre les peuples permet d'accroître la solidarité et l'engagement dans des valeurs universelles partagées.

16. Mais parallèlement, le rapport mettait en garde contre le fait que les formes actuelles de la mondialisation avaient exacerbé les inégalités présentes au sein des nations et entre elles, avaient fragilisé les tissus économiques et sociaux de proximité, mis en péril les modes de vie des populations autochtones et créé un sentiment omniprésent d'insécurité et de fracture sociale. Lors de leurs consultations dans le monde entier, les membres de la Commission se sont rendu compte que la plupart des gens ne jugeaient pas la mondialisation d'un point de vue idéologique - favorable ou défavorable à la mondialisation - mais d'un point de vue pragmatique - de quelle manière elle modifie leur vie quotidienne. "Pour la vaste majorité des femmes et des hommes, la mondialisation n'a pas répondu à leurs aspirations, simples et légitimes, à un travail décent et à un avenir meilleur pour leurs enfants".

17. La Commission a estimé que ces déséquilibres mondiaux étaient non seulement "moralement inacceptables", mais aussi "politiquement intenable". Ils sont dus essentiellement aux carences de la gouvernance, plutôt qu'à la mondialisation en tant que telle : une réglementation non équitable et non équilibrée du commerce et de la finance, une approche uniforme à la libéralisation de l'économie et des finances qui ne tient pas compte des objectifs sociaux et de développement ; bref, un parti pris qui favorise les intérêts économiques globaux au mépris des besoins et des priorités locales.

Une réforme de la gouvernance est nécessaire

18. La Commission a préconisé une réforme systématique de la gouvernance, à tous les niveaux. Elle a souligné notamment l'existence d'un "grave déficit démocratique" dans la gouvernance économique mondiale, précisant que ce n'était pas

à tous les niveaux, à commencer par le niveau local

seulement une question de réglementation mondiale. La gouvernance mondiale est “simplement le sommet d'un réseau de gouvernance qui a ses racines au niveau local. Le comportement des Etats-nations en tant qu'acteurs mondiaux est le déterminant essentiel de la qualité de la gouvernance mondiale”. La manière dont les Etats gèrent leurs affaires internes détermine dans quelle mesure les gens profitent de la mondialisation et sont protégés de ses effets négatifs. C'est dans ce sens que la Commission a précisé qu'une meilleure gouvernance de la mondialisation commence “au niveau local”.

et elle doit être centrée sur les besoins des citoyens

19. L'idée de la Commission est d'introduire un système de gouvernance mondiale qui appuie et favorise réellement les stratégies de développement locales et nationales. Les institutions et les acteurs compétents doivent rendre compte de leur gestion et tous les efforts doivent être déployés pour établir une plus grande cohérence entre les objectifs sociaux et économiques tout en plaçant les besoins et les aspirations des simples citoyens au coeur de la réglementation et des politiques. Pour ce faire, l'accès à un travail décent doit devenir un objectif mondial.

Il faut une stratégie politique qui implique de nombreux acteurs

20. Le large éventail de propositions énoncées dans le rapport pour corriger les déséquilibres du système mondial, a été favorablement accueilli par les acteurs sociaux des pays industrialisés comme des pays en développement, par les gouvernements, les dirigeants d'entreprise, les travailleurs et la société civile. Prises dans leur ensemble, ces propositions peuvent contribuer à changer sensiblement la vie des citoyens, dans le monde entier. Leur application nécessite une stratégie politique efficace faisant appel à divers acteurs ; c'est ce qui explique pourquoi la dernière partie du rapport s'intitule “Se mobiliser pour le changement”.

2.2 Suites données au rapport de la Commission mondiale

Le rapport soutient les efforts multilatéraux visant à faire de la mondialisation une force positive au service de tous

21. La Commission mondiale a été instituée par l'OIT, mais son rapport s'adressait à la communauté mondiale dans son ensemble. Au niveau multilatéral, la déclaration faite lors du Sommet du Millénaire des Nations Unies, a défini l'objectif suivant : “faire en sorte que la mondialisation devienne une force positive pour l'humanité tout entière”. Pour la première fois, le rapport de la Commission jetait les bases d'un consensus permettant à la communauté internationale de parvenir à cet objectif et de surmonter les clivages politiques.

Une résolution des Nations

22. En décembre 2004, l'Assemblée Générale des Nations Unies a adopté, à l'unanimité, la Résolution A/RES/59/57 sur le rapport de

Unies sur le rapport de la Commission a été adoptée en 2004

la Commission mondiale. C'était le premier résultat des efforts déployés par les présidents Halonen et Mkapa pour intégrer pleinement les idées et les recommandations du rapport dans le système multilatéral, efforts qui ont commencé par la publication du rapport, la veille de la 59^{ème} session de l'Assemblée générale – avec l'appui des Présidents Inácio Lula da Silva (Brésil) et Jacques Chirac (France), du Secrétaire général des Nations Unies Kofi Annan, du Président de l'Assemblée générale Jean Ping, et en présence de quelque 30 chefs d'Etat et de gouvernement. La résolution décida d'examiner d'une manière générale les problèmes à régler et les occasions à saisir qui sont liés à la question de la mondialisation, notamment ceux abordés dans le rapport de la Commission mondiale dans le cadre de l'examen complet de la mise en oeuvre de la Déclaration du Millénaire (lors du Sommet mondial des Nations Unies en 2005).

23. Cette résolution a été d'une importance stratégique. L'examen de mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire allait porter sur des questions de réformes institutionnelles, et notamment sur la nécessité d'introduire des politiques plus cohérentes ainsi qu'une meilleure gouvernance tant sur le plan national qu'international. Elle devait aussi étudier l'efficacité des stratégies visant à répondre aux Objectifs de développement de l'ONU pour le Millénaire (ODM), dont l'ensemble de la communauté internationale devra rendre compte d'ici 2015. Et pourtant, les objectifs de travail décent – à l'exception de la promotion de l'emploi des jeunes – étaient totalement absents des ODM. Il fallut déployer des efforts concertés pour démontrer que le travail décent constitue le lien manquant entre la croissance et la réduction de la pauvreté, et qu'il représente un objectif stratégique dans la quête d'une mondialisation équitable.

En 2005, le Sommet mondial des Nations Unies a associé le travail décent à une mondialisation équitable et aux ODM

24. Lors du Sommet mondial des Nations Unies en 2005, plus de 150 chefs d'Etat et de gouvernement ont approuvé la teneur du paragraphe 47 du document final du Sommet mondial, à savoir : "Nous sommes résolument en faveur d'une mondialisation équitable et décidons de faire du plein emploi et de la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif, les objectifs fondamentaux de nos politiques nationales et internationales en la matière et de nos stratégies nationales de développement, y compris celles qui visent à réduire la pauvreté, dans le cadre de nos efforts pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Les mesures prises dans ce domaine devront également englober l'élimination des pires formes de travail des enfants, telles qu'elles sont définies dans la convention n°182 de l'OIT, et le travail forcé. Nous décidons également de veiller au respect absolu des principes et droits fondamentaux relatifs au travail."

Cette démarche a été renforcée par l'ECOSOC en 2006

Le rapport de la Commission a été examiné par l'OIT...

et a été accueilli favorablement pour ce qui touche au mandat de l'OIT

25. La communauté internationale a donc décidé que le plein emploi productif et le travail décent pour tous étaient l'objectif central des politiques nationales et internationales pertinentes et le meilleur moyen de parvenir à une mondialisation équitable. Elle a donc apporté un soutien décisif au message de la Commission mondiale.
26. Peu après, le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) a pris les mesures nécessaires pour concrétiser ces aspirations, et faire en sorte notamment que les institutions internationales gèrent de manière plus cohérente tout ce qui touche au travail décent. Lors de sa session de fond, en juin-juillet 2006, l'ECOSOC a adopté une déclaration ministérielle sans précédent, qui demande tout particulièrement à l'ensemble du système des Nations Unies (ses fonds, programmes et organismes, de même que les institutions financières internationales) d'intégrer les objectifs de plein emploi productif et de travail décent pour tous dans toutes ses politiques, programmes et activités¹. Et en août 2006, le Secrétaire général a recommandé d'incorporer les objectifs de plein emploi productif et de travail décent pour tous dans l'Objectif n°1 du Millénaire pour le développement relatif à la réduction de la pauvreté.
27. L'un des avantages de la Commission mondiale sur de nombreuses autres commissions qui ont fait des efforts comparables, c'est d'avoir bénéficié d'un ancrage institutionnel solide dans le système multilatéral, puisque elle a été instituée par l'OIT. Il était donc tout naturel pour l'OIT d'être la première à donner suite au rapport en soumettant, en 2004, des propositions à son Conseil d'administration et à la Conférence internationale du Travail (CIT). Le Directeur général du BIT a également soumis ses propres propositions à la CIT, apportant ainsi la réponse stratégique de l'OIT aux recommandations de la Commission mondiale concernant certains des principaux domaines d'activité de l'OIT : les politiques nationales visant à gérer la mondialisation ; le travail décent dans les systèmes de production mondiaux ; la croissance, l'investissement et l'emploi ; le socle socio-économique ; les migrations internationales ; le système des normes internationales du travail ; et le rôle du tripartisme.
28. Le rapport a été accueilli avec satisfaction par les mandants de l'OIT (gouvernements, employeurs et travailleurs) qui ont également approuvé les propositions du Directeur général. L'OIT a bien sûr été priée de ne pas prendre en charge des questions, même pertinentes et opportunes, pour lesquelles elle ne disposerait pas de ressources financières et humaines, ou qui relèveraient du domaine de compétence d'autres organisations. Il a été souligné que la Commission était indépendante et

¹ Accès à la résolution au : <http://www.un.org/docs/ecosoc/jump2ods.asp?symbol=E/2006/L.8>

n'engageait aucunement l'OIT. Toutefois nombreux sont ceux qui ont prôné une collaboration avec d'autres organisations dont les mandats se recoupent afin de mettre sur pied une approche cohérente de la mondialisation.

Des activités de suivi ont été intégrées dans le programme de l'OIT

29. A la suite de ces discussions, de nombreuses idées et propositions de la Commission ont été intégrées dans le programme de travail de l'OIT, qui a pris pour leitmotiv : le travail décent comme objectif mondial. Les recommandations et positions de la Commission ont été minutieusement examinées, dans le cadre du dialogue tripartite propre à l'OIT, avant l'établissement du programme de l'Organisation pour 2006-07 et les choix qui ont été faits reflètent la position et les attentes de chaque mandant de l'OIT. Aujourd'hui, une mondialisation juste et équitable est l'une des stratégies intégrées dans les programmes de l'OIT. Les réunions régionales tripartites de l'OIT en Europe (Hongrie, 2005), en Amérique latine (Brésil, 2006) et en Asie (République de Corée, 2006) ont souligné une fois de plus l'importance du travail décent, comme objectif mondial ou régional, dans l'instauration d'une mondialisation équitable.

2.3 Large retentissement

Les deux présidents de la Commission ont joué un rôle important dans les activités de suivi

30. Si la Commission mondiale a eu un large retentissement, c'est en grande partie grâce à l'action continue de ses membres, et en particulier des deux coprésidents. Les présidents Halonen et Mkapa ont prononcé un discours au Conseil d'administration du BIT et à l'Assemblée générale de l'ONU. La présidente, Mme Halonen, s'est adressée au Conseil Européen en décembre 2004, et au Segment de haut niveau de l'ECOSOC en juillet 2005. Elle a été membre du Groupe de personnalités éminentes de la CNUCED et s'est employée à promouvoir l'instauration d'une mondialisation juste en coopération avec d'autres chefs d'Etat et à l'occasion de forums internationaux dans le monde entier. Le président, M. Mkapa, a participé à plusieurs grands groupes de travail et Commissions internationales, et notamment à la Commission pour l'Afrique, au Fonds pour le climat d'investissement en Afrique, au Groupe de personnalités éminentes de la CNUCED, au Groupe de haut niveau sur la cohérence du système des Nations Unies et à la Commission de haut niveau pour l'habilitation juridique des pauvres. Il a précisé que les secrétariats de tous ces groupes et Commissions étaient très bien informés des activités et des recommandations de la Commission mondiale, qu'ils ont adopté son mode de consultations et ont, à de nombreux égards, mis à profit les conclusions de la Commission mondiale. Selon lui, le rapport de la Commission mondiale a eu, et continue d'avoir, un impact positif sur le cadre paradigmatique et évolutif de la mondialisation. La mise sur pied de toute une série de groupes

d'experts et de Commissions pour examiner dans le détail les questions soulevées par la Commission mondiale témoigne du large retentissement qu'elle continue d'avoir.

31. Ce retentissement de la Commission s'est également traduit dans les réactions de nombreux dirigeants politiques, notamment des chefs d'Etat et de gouvernement, des ministres et parlementaires de haut rang, dans le monde entier. Nombreux sont ceux qui ont souligné, soit dans des déclarations publiques, soit dans des lettres adressées au Directeur général de l'OIT, que les recommandations du rapport étaient pertinentes et arrivaient à point nommé dans le débat sur la mondialisation. La presse a largement couvert le rapport lors de sa publication.²

De nombreuses activités ont été organisées dans le monde entier

32. Une récente enquête menée par l'OIT révèle que, depuis 2004, plus de 100 réunions ont été consacrées, aux niveaux national, régional et mondial, au rapport de la Commission mondiale et à ses activités de suivi. Elles ont été organisées par les différents acteurs de la mondialisation – gouvernements, organisations internationales, parlementaires, syndicats, entreprises, société civile, conseils économiques et sociaux, instituts universitaires ou encore médias. Elles ont donné lieu à des dialogues tripartites ou impliquant plusieurs autres partenaires, qui se sont déroulés aux niveaux national et régional, dans des lieux aussi divers que l'Inde, la Chine, le Bangladesh, les Philippines, la Corée du Sud, la Russie, la Pologne, l'Italie, le Danemark, la France, la Belgique, le Maroc, le Liban, la Tanzanie, le Ghana, le Burkina Faso, les Etats-Unis, le Brésil, le Mexique, le Panama et l'Argentine. Certaines de ces réunions s'inscrivaient dans le cadre des programmes par pays de promotion du travail décent, soutenus par l'OIT, qui se préoccupent des problèmes propres à chaque pays en matière de mondialisation (voir ci-dessous la section 4.5 sur la gouvernance de l'économie nationale). Une bonne partie des membres de la Commission ont participé activement à ces réunions.

Toutes les parties prenantes au débat sur la mondialisation ont participé aux activités de suivi, et notamment les entreprises, la

33. Toutes les parties prenantes au débat sur la mondialisation ont participé aux activités de suivi du rapport. Les réunions annuelles du Forum économique mondial de Davos ont, en 2005 et 2006, accordé une large place à des sessions consacrées aux thèmes de la Commission mondiale. On a relevé notamment l'émission en direct "World Debate" diffusée par la BBC World lors du forum de Davos 2006, qui était consacrée au défi de la création d'emplois dans une économie globalisée – présenté comme l'un des problèmes les plus aigus auquel est confronté le monde aujourd'hui. De même, lors d'une conférence de trois jours sur la dimension sociale de la mondialisation, organisée dans le cadre du Forum social mondial en janvier 2005, les fédérations syndicales

² Voir des extraits sur le site <http://www.ilo.org/fairglobalization/report/reference.htm>

société civile,
les syndicats,
les
parlementaires
et bien d'autres

mondiales et nombre d'organisations de la société civile ont souscrit à une déclaration conjointe soutenant les recommandations de la Commission mondiale et elles se sont engagées à mener campagne pour faire du travail décent un objectif mondial et une vision politique commune. Cet engagement s'est concrétisé, lors du Forum social mondial à Nairobi, en janvier 2007, par le lancement d'une campagne mondiale sur plusieurs années intitulée "Un travail décent pour une vie décente". L'engagement des chefs religieux a aussi été notoire, notamment de feu le Pape Jean-Paul II.

34. Le Processus d'Helsinki sur la mondialisation et la démocratie a repris nombre des thèmes et recommandations du rapport, pour ce qui concerne notamment la gouvernance, la pauvreté et le développement. Il a organisé, en septembre 2005, une grande conférence sur le thème "Mobiliser la volonté politique", qui a réuni de nombreux acteurs des pouvoirs publics et privés et non-gouvernementaux afin de former des coalitions de tous bords en vue de démocratiser la gouvernance de la mondialisation. Lors de cette conférence, le déficit de travail décent a notamment été défini comme un problème qui nécessite une action urgente de tous les partenaires, et il a aussi fait l'objet d'une réunion internationale de suivi, organisée par le gouvernement tanzanien en 2006.

35. Les parlementaires aussi se sont engagés dans des activités de suivi. Ainsi, l'Union interparlementaire va lancer en 2007 un programme conjoint avec l'OIT destiné à mettre les emplois au coeur des prises de décisions nationales, y compris pour renforcer leur rôle de surveillance qu'avait mis en avant la Commission mondiale et qui a été également souligné dans le processus de Helsinki.

La cohérence
des politiques
est un thème
récurrent

36. La nécessité d'assurer la cohérence des politiques à tous les niveaux de gouvernance a été un thème saillant de nombreuses réunions de suivi, comme la conférence internationale organisée par le gouvernement allemand et intitulée "Mondialisation équitable – une politique cohérente pour promouvoir davantage d'emplois et l'accès au travail décent", qui s'est tenue à Berlin en novembre 2006 et qu'a adressée la Présidente Halonen. L'Allemagne a décidé de veiller à ce que la dimension sociale de la mondialisation figure en bonne place à l'ordre du jour des réunions du Conseil de l'Union européenne et du G8 qu'elle a présidée en 2007.

Il en est résulté
de nombreux
textes

37. En résumé, l'enquête de l'OIT révèle que quelque 30 documents politiques négociés aux niveaux national, régional et mondial font référence au rapport ou reprennent certains aspects de ses recommandations. Au moins 36 programmes et autres activités

politiques,
programmes
d'application
pratique et
autres
productions

ont été mis sur pied ou renforcés pour donner suite au rapport. Plus de 100 publications scientifiques ou orientées vers l'action et autres documents comptabilisés se réfèrent à des éléments du rapport de la Commission mondiale qui, à ce jour, a été traduit en 17 langues différentes³. Rien qu'en 2006, le site de l'OIT sur la mondialisation juste a reçu plus d'un million de visites, dont plus de la moitié étaient des consultations en ligne ou des téléchargements du rapport.

La mobilisation
régionale a été
de grande
ampleur

38. La mobilisation régionale a été de grande ampleur. Lors d'un Sommet extraordinaire sur l'emploi et la lutte contre la pauvreté (Ouagadougou, septembre 2004), les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine ont adopté une déclaration par laquelle ils se sont engagés à soutenir et à mettre en oeuvre les recommandations de la Commission mondiale – et notamment à “placer la création d'emplois au centre des objectifs de nos politiques économiques et sociales aux niveaux national, régional et continental” et à “promouvoir l'agenda pour le développement du travail décent”. En décembre 2004, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne ont insisté sur l'importance de renforcer la dimension sociale de la mondialisation à la lumière du rapport de la Commission mondiale. De même, les présidents et premiers ministres des Amériques se sont engagés à mettre en oeuvre des politiques actives pour promouvoir l'accès au travail décent et créer les conditions favorables à un emploi de qualité, et d'insuffler aux politiques économiques et à la mondialisation un facteur éthique et humain fort (4e Sommet des Amériques, Mar del Plata, novembre 2005). Différentes institutions de l'Union européenne ont avalisé l'agenda du travail décent dans nombre de communications, de conclusions politiques et de nouvelles stratégies de développement, inscrivant ainsi son appui à la promotion d'une mondialisation juste ; la Commission européenne s'est montrée particulièrement active dans ce domaine.

On assiste à
une évolution
qualitative des
mentalités

39. Cette dynamique politique traduit une évolution qualitative des mentalités dans les milieux politiques officiels. Ils reconnaissent de plus en plus l'inéquité et les déséquilibres des règles mondiales actuellement en vigueur ainsi que l'importance cruciale du travail décent pour tous comme moyen de parvenir à une mondialisation plus juste et équitable.

40. Dans la section 4 de ce document, nous examinerons dans quelle mesure cette mobilisation politique s'est traduite par les changements tangibles de politique préconisés par la Commission mondiale. Mais avant cela, il nous doit d'examiner comment le processus de la mondialisation et ses dimensions sociales ont évolué ces trois dernières années.

³ Outre les sept langues officielles de l'OIT (anglais, espagnol, français, arabe, russe, chinois et allemand), le rapport a été traduit en tamoul, en sinhala, en turc, en grec moderne, en coréen, en portugais (du Portugal), en portugais (du Brésil), en farsi, en swahili (résumé uniquement) et en italien (à paraître).

3. *La mondialisation : sa nature et son impact*

L'ouverture des politiques économiques et les nouvelles technologies ont été les principaux moteurs de la mondialisation, transformant une mosaïque d'économies nationales...

...en une économie mondiale plus intégrée

Alors qu'une économie mondiale était en plein essor,

41. La Commission mondiale a exprimé ses points de vue sur la nature et l'impact de la mondialisation dans la Partie II de son rapport. Cela a permis de fixer un cadre pour les analyses ultérieures et les recommandations au sujet des actions nécessaires pour promouvoir une mondialisation juste. La Commission a analysé la mondialisation en termes de croissance rapide des échanges internationaux, des investissements et autres flux financiers et a identifié deux éléments moteurs de ce processus – une orientation, à l'échelon mondial, vers des politiques économiques plus ouvertes et les effets de catalyseur des nouvelles technologies. Elle a présenté des chiffres à l'appui de ces nouvelles tendances : les échanges internationaux ont augmenté deux fois plus vite que le PIB mondial et l'investissement direct étranger (IDE) ainsi que les autres flux financiers ont augmenté plus vite encore. Elle a également apporté des indications témoignant du recentrage vers des politiques économiques plus ouvertes : l'abaissement substantiel des barrières douanières et autres obstacles tarifaires, le souci croissant d'attirer l'investissement direct étranger et la libéralisation financière intérieure ainsi que l'ouverture des comptes des opérations en capital.
42. L'effet cumulatif de ces réorientations de politiques a été de transformer ce qui n'était essentiellement qu'une mosaïque d'entités économiques nationales en une économie mondiale intégrée, une économie où les biens, les services et les fonds d'investissement peuvent circuler plus librement et, de ce fait, jouer un rôle de plus en plus important dans la structure de la production mondiale. De plus, les effets de ces profondes réorientations de l'environnement politique mondial ont été amplifiés par les effets de catalyseur des nouvelles technologies qui se sont développées et diffusées simultanément : baisse des coûts de transport et de communication qui ont rendu les transactions internationales meilleur marché, augmentation de la gamme des biens et services pouvant être échangés sur le plan international et émergence de systèmes de production mondiaux fondés sur le fait que les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont augmenté la marge de manoeuvre des systèmes de production qui, grâce à la dispersion en plusieurs lieux des différentes étapes de production, peuvent tirer parti des différences de coût entre les pays.
43. A cette description de base du processus de mondialisation s'ajoute un certain nombre d'autres éléments. Tout d'abord, la Commission a constaté qu'il était fort préoccupant que les institutions nécessaires au niveau mondial pour soutenir et

les institutions propres à la soutenir et à la réglementer faisaient cruellement défaut au niveau mondial

réglementer cette nouvelle entité en pleine évolution faisaient cruellement défaut. Les marchés qui fonctionnent bien, au niveau national, bénéficient tous d'institutions d'appui comme un système juridique pour garantir les droits de propriété et l'application des contrats, des mécanismes de réglementation pour corriger les dysfonctionnements du marché et prévenir ces excès, et des institutions sociales pour tempérer les répercussions sociales néfastes des forces du marché. Ce sont ces institutions qui, par analogie, devraient accompagner le marché mondial émergent mais il reste encore à les mettre sur pied. Les lacunes sont encore plus criantes pour ce qui concerne l'investissement direct étranger, le système financier mondial, la législation régissant la concurrence et la gouvernance des entreprises dans les systèmes de production mondiaux, ainsi que les mouvements transfrontières de la main-d'oeuvre. Cette situation tient essentiellement au fait que, comme l'a souligné la Commission, alors que les économies ont tendance à se mondialiser, les politiques, elles, restent nationales et locales. Ce décalage entre l'économie et la politique s'est intensifié avec l'accélération de la mondialisation. Deuxièmement, outre ces arguments de principe, la Commission a également pu constater les effets pernicieux que ce déficit institutionnel a déjà causés dans des domaines comme le système financier mondial et les migrations internationales. Dans le premier cas, elle a souligné la fréquence et la gravité croissantes des crises financières et les coûts sociaux élevés qu'elles impliquent. Dans le deuxième cas, elle a montré que la mondialisation incitait toujours plus d'individus à émigrer, ce qui se traduit par une augmentation des migrations clandestines et de la traite des êtres humains. Troisièmement, la Commission a observé que les différents paramètres de la mondialisation - échanges commerciaux, investissements et finances - devenaient de plus en plus imbriqués dans un ensemble systémique complexe. Cela a eu des incidences importantes sur l'analyse et la formulation des politiques, incitant à privilégier les analyses intégrées du processus de mondialisation et la cohérence dans la formulation des politiques, de manière à tirer parti des bienfaits de la mondialisation tout en limitant les coûts.

On a assisté, ces trois dernières années, à une poursuite de la mondialisation et à une plus large portée des transactions économiques

44. Trois ans plus tard, les éléments de cette analyse restent valables et utiles. Bien que de nombreux faits nouveaux aient marqué l'évolution de la mondialisation au cours de ces trois années, tous s'inscrivent dans le cadre établi en 2004. En effet, les échanges internationaux, les investissements directs étrangers et les flux financiers ont continué de croître rapidement, confirmant ainsi la poursuite de la mondialisation. Parallèlement, les politiques économiques ont continué de s'ouvrir. Les barrières tarifaires n'ont cessé de s'abaisser, dans le monde entier, malgré les avancées plus que modestes des négociations commerciales multilatérales du cycle de Doha ; les pays sont de plus en plus nombreux à chercher à attirer les IDE et à participer au système financier mondial. Le développement et la diffusion rapides des nouvelles technologies se sont poursuivis et leurs incidences sur la croissance des

internationales,
parallèlement à
une
augmentation
de
l'externalisation

systèmes complexes de production mondiaux et la plus grande portée des transactions internationales sont devenues plus visibles. On en a comme exemple la controverse provoquée aux Etats-Unis par l'externalisation en Inde, via internet, d'un nombre croissant d'activités professionnelles nécessitant une qualification. D'aucuns ont joué les Cassandre, prédisant que cette situation n'allait pas tarder à saper le marché du travail américain, tout comme les avantages comparatifs, que nous allons étudier plus loin.

Certaines
limites ont
toutefois été
atteintes

45. Toutefois, les changements n'ont pas tous contribué à soutenir la mondialisation croissante. La baisse continue du coût des transports et des communications⁴ a atteint ses limites. Le prix du pétrole a enregistré une hausse brutale, tout comme les coûts suscités par la demande d'une plus grande sécurité. Les progrès techniques permettant de réduire les coûts dans la navigation maritime ont cédé du terrain tandis que la valeur des marchandises transportées a chuté en raison de la baisse des prix induite par la croissance rapide de la productivité. En conséquence, les coûts du fret ont augmenté par rapport à la valeur des marchandises transportées, et vont vraisemblablement continuer d'augmenter alors que commencent à entrer en vigueur de nouvelles mesures visant à lutter contre les émissions de CO2 et le réchauffement de la planète. De même, les coûts des transmissions numériques ont déjà baissé pour s'approcher du niveau zéro, interdisant pratiquement toute nouvelle réduction.

L'évolution
continue de
l'économie de
marché et du
système de
production
mondiaux
nécessitent
toujours la
mise sur pied
parallèle
d'institutions
capables de
gérer la
mondialisation

46. Mais dans l'ensemble, la mondialisation a continué de s'intensifier. Où en sommes nous par rapport aux trois préoccupations que la Commission avait exprimées il y a trois ans et qui touchent à la nature du processus ? Tout d'abord, l'évolution continue de l'économie de marché et du système de production mondiaux nécessitent toujours la mise sur pied parallèle d'institutions capables de gérer cette mondialisation. La préoccupation de la Commission quant au décalage entre l'expansion du marché et le développement des institutions reste aussi vive que jamais. Très peu de choses ont été faites pour combler les lacunes institutionnelles dans des domaines tels que l'investissement direct étranger, la finance mondiale, les systèmes de production mondiaux et les mouvements transfrontaliers de personnes. Deuxièmement, les conséquences de cette pénurie d'institutions continuent de se faire cruellement sentir. Bien qu'on n'ait pas assisté à de crise financière majeure ces trois dernières années, on se préoccupe davantage de la fragilité des déséquilibres financiers mondiaux actuels. L'immigration clandestine suscite de vives polémiques, suite aux images télévisées qui ont montré des Africains désespérés, entassés dans des embarcations et prêts à risquer leur vie pour pénétrer en Europe. Troisièmement, le

4 Anthony J. Venables : « Shifts in economic geography and their causes » (document préparé pour le colloque Jackson Hole de 2006 organisé par la Réserve fédérale de Kansas City).

constat est fait que les éléments clés de la mondialisation sont de plus en plus imbriqués.

La Commission avait constaté que la mondialisation avait généré une grande capacité productive, mais qu'elle avait engendré des déséquilibres entre les pays et au sein d'entre eux

47. Pour pouvoir examiner le phénomène de la mondialisation, la Commission a tenté, dans son rapport, d'évaluer l'impact qu'elle a eu jusqu'ici. Elle a commencé par reconnaître que "l'économie de marché mondiale a démontré sa grande capacité productive. Gérée avec sagesse, elle peut être la source d'un progrès matériel sans précédent, créer des emplois plus productifs et de meilleure qualité pour tous, et contribuer grandement à réduire la pauvreté dans le monde". Et pourtant elle n'a pas manqué de constater à quel point la réalité divergeait de ces potentialités : " Le processus actuel de mondialisation génère des déséquilibres, entre les pays et à l'intérieur des pays. Des richesses sont créées, mais elles ne sont d'aucun profit pour trop de pays et trop de personnes. Même dans les pays dont l'économie est florissante, certains travailleurs et certaines collectivités ont souffert de la mondialisation. » En cherchant à étayer ces observations de chiffres précis, elle a constaté que l'impact de la mondialisation sur la croissance du PIB mondial n'avait pas été aussi important que ce qu'avaient annoncé ses ardents défenseurs. La croissance a été très inégalement répartie entre les pays ; les pays industrialisés ont tiré des bénéfices substantiels de la mondialisation, tout comme une minorité de pays en développement, mais les pays les moins avancés sont restés sur la touche.

Trois ans plus tard, ces déséquilibres sont devenus plus profonds. Malgré la croissance élevée en Chine et en Inde, l'écart de revenus entre le Nord et le Sud s'est accentué. Et pourtant, les pays industrialisés s'inquiètent des risques que la croissance de la Chine et de l'Inde présentent pour leurs économies

48. En examinant l'impact social de la mondialisation, elle a constaté que les taux de chômage déclaré ont augmenté et que les emplois de mauvaise qualité dans l'économie informelle se sont accrus dans la plupart des régions développées. Tout donne à penser également que les inégalités de salaire et de revenu de même que la concentration des richesses se sont accentuées dans beaucoup de pays industrialisés et de pays en développement. Elle y a vu là l'illustration peu flatteuse de ce que « les avantages économiques et les coûts sociaux de la mondialisation ne sont pas équitablement répartis entre les différents groupes sociaux ». Dans de nombreux pays, certains travailleurs ont pâti de la restructuration de la production due à la mondialisation. En règle générale, les gens dotés de capitaux, de capacités entrepreneuriales, d'instruction et de qualifications ont tiré parti de la mondialisation, tandis que les pauvres, ceux dépourvus de capitaux, les analphabètes et les travailleurs non qualifiés ont été pénalisés. Elle a également observé que dans de nombreux pays en développement où les inégalités entre hommes et femmes sont profondément enracinées et persistent depuis longtemps, ce sont les femmes qui ont fait les frais, de façon disproportionnée, du coût social de la mondialisation.
49. Trois ans plus tard, ces déséquilibres sont devenus peut-être encore plus profonds. Ce constat est fondé non seulement sur des

faits empiriques, mais aussi sur de nouvelles analyses de la mondialisation tirées de la littérature économique. On a assisté d'une part à une nette amélioration de la situation économique : la croissance du PIB mondial a approché les 5 pour cent par an ces trois dernières années, traduisant une reprise après la récession de 2000-01. Mais le tableau est moins flatteur en matière d'inégalités entre les pays et au sein des pays. Pour ce qui est des inégalités entre pays, on n'a guère constaté d'évolution vers une convergence des niveaux de revenus. Malgré la persistance d'une croissance élevée en Chine et en Inde⁵, pays qui représentent une part importante de la population du monde en développement, le fossé entre les revenus moyens des pays industrialisés et ceux des pays en développement a continué de se creuser⁶. Il est donc ironique, comme nous l'avons mentionné plus haut, que les E.-U et d'autres pays industrialisés s'inquiètent des incidences, sur leurs économies futures, de la croissance de la Chine et de l'Inde.

50. Ces inquiétudes portent sur deux facteurs. D'une part, la participation croissante des pays à faibles revenus à l'économie mondiale, notamment lorsqu'elle est essentiellement le fait de pays aussi peuplés que l'Inde et la Chine, a sensiblement augmenté l'offre effective de main-d'oeuvre non qualifiée dans l'économie mondiale. Cet afflux semble annoncer la perte, pour les pays industrialisés, de leurs emplois non qualifiés, et une pression à la baisse des salaires, étant donné que la loi du prix unique commence à s'imposer sur un marché du travail de plus en plus intégré. Mais ce n'est pas tout. Une menace semble également peser sur les emplois qualifiés du fait que les travaux spécialisés sont de plus en plus externalisés via Internet et d'autres moyens traditionnels comme la sous-traitance et la délocalisation. Cette évolution tient au fait que l'offre de scientifiques, d'ingénieurs et autres spécialistes en provenance de l'Inde et de la Chine a progressé rapidement et que le réservoir de ces travailleurs hautement qualifiés va bientôt dépasser celui de nombreux pays industrialisés. Comme pour la main-d'oeuvre non qualifiée, les salaires versés à ces travailleurs des pays en développement sont sensiblement plus faibles que ceux versés aux travailleurs des pays industrialisés, ce qui suscite la crainte similaire de voir disparaître les emplois pour les travailleurs qualifiés dans les pays industrialisés. Pire encore, cela pourrait signifier la disparition des avantages comparatifs, pour les pays industrialisés, dans les industries de savoir-faire et de haute technologie, leur dernier véritable bastion dans l'économie mondiale. En effet, compte tenu de l'augmentation de leur réservoir de qualifications, la crainte affichée est de voir l'Inde et la Chine - en raison des coûts inférieurs pratiqués dans ces pays - ravir les avantages

5 Il est important de constater, dans ce contexte, que s'il ne fait aucun doute que leurs résultats au niveau de la croissance sont impressionnants, la Chine et l'Inde ne sont pas les miracles économiques que l'on prétend. En effet, les deux pays ont enregistré une augmentation des inégalités entre les régions et les personnes et de grands pans de ces économies restent de nature essentiellement locale et dépourvus de liens avec les secteurs dynamiques de la mondialisation. Une grande pauvreté persiste encore, notamment en Inde.

6 Voir E. Leamer "A Flat World, A Level Playing Field, a Small World After All, or None of the Above?" *Journal of Economic Literature*, 2006.

comparatifs que détiennent les pays industrialisés dans ces secteurs.

Or, pour toute une série de raisons, ces craintes ne sont pas justifiées

51. Pour toute une série de raisons, ce revirement de situation a peu de chances d'intervenir dans un avenir prévisible. Tout d'abord, cette crainte est fondée sur l'idée qu'il n'y a pas de limites à la contestabilité des marchés et que toutes les transactions portent sur la commercialisation de biens standardisés sur des marchés impersonnels⁷. La réalité est tout autre. L'externalisation des prestations relevant d'emplois qualifiés a été plutôt restreinte jusqu'à présent et il existe en fait une limite à l'étendue de ce processus. La majorité des fonctions externalisées consistent en des tâches banales qui peuvent être codifiées, mais elles ne représentent qu'une faible minorité des tâches relevant d'emplois qualifiés. La plupart des emplois qualifiés supposent l'échange de messages complexes qui dépendent du contexte et ne peuvent donc pas être codifiés et externalisés facilement. Ils nécessitent au contraire une interaction, des relations durables et un capital confiance. La proximité physique et le regroupement d'activités vont donc continuer à être des paramètres incontournables de la localisation d'une activité économique.

52. Deuxièmement, malgré la chute du coût des transports et des communications, la géographie est encore un facteur déterminant des échanges commerciaux, comme en atteste la vigueur persistante du modèle de gravité des échanges commerciaux (fondé sur l'idée que la distance influe sur les échanges commerciaux). Ce critère géographique est dû en grande partie aux nombreux avantages économiques que présentent la proximité et le regroupement des activités. Troisièmement, pour ce qui est de la perte potentielle, pour les pays industrialisés, des avantages comparatifs, les arguments avancés négligent plusieurs éléments d'appréciation importants. Ils ne tiennent pas compte notamment du pouvoir de marché considérable et de la mainmise sur les droits de la propriété intellectuelle dont bénéficient les pays industrialisés dans les secteurs à fort coefficient de compétences et de capitaux ; ce n'est pas la dotation absolue de main-d'oeuvre qualifiée qui détermine l'avantage comparatif, mais la dotation relative ; et, plus important encore, pour être applicables, toute innovation et tout progrès technique nécessitent une structure institutionnelle d'appui qui n'est pas encore au point en Inde et en Chine et qui ne peut être opérante du jour au lendemain. Il convient de relever, dans ce contexte, qu'il existe encore des différences sensibles de qualité, dans les mêmes catégories de main-d'oeuvre qualifiée, entre les pays industrialisés et les pays en développement, et que l'intégration actuelle de la main-d'oeuvre non qualifiée des pays en développement dans le marché mondial du travail reste plutôt limitée⁸. Par ailleurs, le débat sur

7 Ibid.

8 Richard N. Cooper: "How Integrated are Chinese and Indian Labour into the World Economy" (document polycopié, Banque mondiale, février 2006).

l'externalisation ne tient pas compte des avantages liés à l'augmentation de la productivité et de la demande⁹ que celle-ci suscite.

La croissance de l'Inde et de la Chine a néanmoins un impact notable sur le processus de la mondialisation. Elle a pour l'instant réduit les perspectives de développement d'autres pays en développement mais, si l'on se tourne vers l'avenir, les retombées positives ne devraient pas tarder

53. Le fait de déclarer non fondé le discours alarmiste qui a cours dans les pays industrialisés ne signifie toutefois pas qu'il faille nier que la croissance de la Chine et de l'Inde a des incidences profondes sur le processus de la mondialisation. Comme mentionné dans le rapport de la Commission mondiale, il y a trois ans, le succès économique de ces pays a, du simple fait de leur taille, sensiblement modifié l'interprétation des données relative à l'impact de la mondialisation. Ainsi, le fait qu'ils aient réussi à réduire la pauvreté, grâce en grande partie à leur participation accrue à l'économie mondiale, a entraîné une baisse de l'incidence mondiale de la pauvreté. Mais, comme cela a été observé dans le rapport, « Si la réduction de la pauvreté dans son ensemble est bien sûr un événement dont il faut se réjouir, cela ne console guère les personnes qui ne vivent pas dans le petit nombre de pays où la pauvreté a reculé. » Cette ambiguïté de base soulève la question plus vaste de savoir ce que la croissance de la Chine et de l'Inde implique réellement pour les très nombreux pays pauvres qui restent encore en marge de l'économie mondiale. Leur succès peut-il faire des émules et se propager au reste du monde en développement ou a-t-il enrayé, ou du moins diminué, leurs perspectives de développement ? Il s'agit là d'une question extrêmement pertinente puisque « le reste du monde en développement » comporte 3 milliards de gens (près de la moitié de la population mondiale) et quelque 150 pays.
54. Pour répondre à cette question, il est nécessaire d'établir une distinction entre l'impact qu'on a pu observer jusqu'ici et la façon dont les choses risquent de se dérouler à moyen terme. Pour ce qui est de l'impact observé, la croissance de la Chine qui est devenue notamment un géant de l'industrie manufacturière a sans conteste eu des répercussions négatives sur d'autres pays à revenus moyens en voie d'industrialisation et ayant le même pôle de compétitivité. Le taux de croissance de ces pays a baissé face à la concurrence acharnée de la Chine sur les marchés d'exportation et en matière d'investissements directs étrangers et, parfois même, face à la pénétration croissante des exportations chinoises sur leurs marchés intérieurs. Mais si l'on se tourne vers l'avenir, le tableau semble moins sombre puisque des mécanismes d'ajustement, ceux notamment qui avaient opéré lors de la croissance du Japon et des NPI en Asie¹⁰, devraient commencer aussi à fonctionner dans le cas présent. Ils consistent à une hausse des salaires réels en réponse à la croissance soutenue et aux augmentations de productivité de la main-d'oeuvre, et à un ajustement à la hausse des taux de change. Ces mécanismes transfèreraient leur avantage comparatif sur des activités à plus

⁹ Gene M. Grossman et Esteban Rossi-Hansberg "The Rise of Offshoring: It's Not Wine for Cloth Anymore" (document préparé pour le colloque Jackson Hole de 2006 organisé par la Réserve fédérale de Kansas City)

¹⁰ Voir Banque mondiale : *Perspectives pour l'économie mondiale 2006* (Banque mondiale, Washington DC).

forte valeur ajoutée et libéreraient l'espace économique qu'ils occupent aujourd'hui. De plus, ils créeraient de nouvelles possibilités de croissance pour d'autres pays en développement en augmentant la demande d'importations en Chine et en Inde.

Il semble y avoir une inégalité inhérente au processus de mondialisation et de développement ... pour distribuer les bénéfices de la mondialisation par le biais de la croissance, il ne suffit pas simplement de mettre en application les politiques traditionnelles

55. Si l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que ces mécanismes d'ajustement généraux fonctionnent, cela ne signifie pas forcément qu'il y aura une meilleure convergence dans le reste du monde en développement. En effet, de nouvelles observations apportées par la littérature de l'économie géographique ne sont guère optimistes à ce sujet. Cette littérature fait observer qu'il existe actuellement de grandes inégalités spatiales, dans le monde, et que, lors de la précédente vague de mondialisation, il y avait eu, contrairement aux prédictions de la théorie du commerce international, peu de convergence entre les niveaux de revenus des différents pays. Le message à retenir, c'est qu'il existe une inégalité inhérente au processus de mondialisation et de développement¹¹. Outre les problèmes rencontrés par de nombreux pays pauvres entravés par une géographie défavorable, il reste de puissants facteurs d'inégalités même pour les pays qui bénéficient de conditions favorables à la croissance en termes de géographie, d'institutions et de politiques. Le coeur du problème tient au fait que de petites différences initiales tendent à s'accumuler et à rendre la tâche plus difficile aux derniers venus. Créer des institutions appropriées dans les pays en développement se fait plus décourageant lorsque le marché s'aggrandit et que les transactions deviennent plus complexes. Les barrières restent tenaces, pas seulement au niveau du contrôle des droits des nouvelles technologies et de la propriété intellectuelle, mais de facteurs moins tangibles comme la réputation ou les avantages acquis ainsi que les effets de réseau. Il en résulte que, pour instaurer une mondialisation juste et équitable, et distribuer les bénéfices de la mondialisation par le biais de la croissance, il ne suffit pas simplement de mettre en pratique les politiques et mécanismes traditionnels, même si ceux-ci restent essentiels. Le système de mondialisation actuel qui consiste à « laisser faire » a peu de chances d'assurer une répartition équitable des bénéfices entre les pays et il importe de rechercher d'autres instruments de politique nationale et internationale afin d'y parvenir.

Il est apparu très clairement, au cours de ces trois dernières années, que le problème majeur de

56. Outre cette question de l'inégalité entre pays, il est apparu, au cours de ces trois dernières années, que le problème majeur auquel est confrontée notre époque est l'aggravation des inégalités dans un sens plus généralisé. Dans l'ensemble, l'entrée de la Chine, de l'Inde et d'autres pays en développement dans l'économie mondiale a créé une augmentation sensible de l'offre potentielle de main d'oeuvre non qualifiée. Ces travailleurs sont porteurs de peu de capitaux physiques, ce qui accroît la rareté relative du capital. Même s'il ne faut pas exagérer l'ampleur de

¹¹ Voir Venables op.cit.

notre époque
est
l'aggravation
des inégalités

cette absorption d'une nouvelle offre importante de main-d'oeuvre non qualifiée, les perspectives futures n'en restent pas moins claires. Cela ne présage rien de bon pour assurer une répartition équitable des bénéfices de la mondialisation entre capital et travail dans l'économie mondiale. Nous avons déjà observé un transfert mondial significatif dans la répartition fonctionnelle des revenus, vers les capitaux. Le prix des actifs a sensiblement augmenté dans le monde entier, générant une augmentation des inégalités dans la répartition des richesses et des revenus. Ce dysfonctionnement a encore été exacerbé par la concurrence fiscale et les réductions conséquentes des impôts sur les sociétés et sur les riches. Parallèlement, certains aspects de la diffusion des nouvelles technologies sont sources d'inégalités, en ce qu'ils privilégient les qualifications et les talents et multiplient démesurément les gains que peuvent en retirer ceux qui les possèdent. En revanche, les travailleurs moins qualifiés voient leurs salaires et leurs conditions de travail se dégrader face à l'augmentation relative de leurs effectifs.

57. Il existe encore d'autres sources d'aggravation des inégalités que nous n'avons détectées que récemment. Les modifications de la nature des échanges internationaux, que nous avons évoquées plus haut, ont montré que les prédictions de la théorie traditionnelle du commerce international, selon laquelle l'augmentation des échanges est source d'égalité, ne sont plus valables. Il semblerait plutôt qu'on assiste à une augmentation des inégalités salariales et de revenus à la suite de la libéralisation des échanges commerciaux et de phénomènes nouveaux comme l'accroissement des échanges de services et de biens intermédiaires, l'augmentation des flux d'IDE et de l'externalisation, et la diffusion de changements technologiques qui favorisent sur le plan salarial les travailleurs ayant un haut degré de qualification. L'accroissement de la demande relative de main-d'oeuvre qualifiée est un phénomène mondial qui conduit souvent à accroître les inégalités salariales¹².

On a assisté,
suite à la
libéralisation, à
une
aggravation
généralisée des
inégalités
salariales et de
revenus,

58. Parallèlement, plusieurs facteurs tendent à engendrer une plus grande turbulence sur les marchés du travail. Ainsi, la littérature récente indique que les ajustements du marché du travail, suite à la réforme des échanges commerciaux, n'interviennent pas seulement entre les secteurs, mais aussi à l'intérieur des secteurs, ce qui augmente le redéploiement de la main-d'oeuvre. Cela signifie que la pérennité des emplois est menacée dans tous les secteurs et pas seulement, comme on avait coutume de le penser, dans les secteurs concurrentiels de l'importation. Cette évolution explique peut-être pourquoi on a l'impression que l'insécurité des emplois est plus vive lorsque les pays 'engage dans la

12 Jansen, M. et Lee, E.: *Commerce et emploi : un défi pour la recherche en matière de politiques* (Etude conjointe du Bureau international du Travail et du Secrétariat de l'Organisation mondiale du Commerce, Genève, 2007).

conjuguée à une plus grande turbulence sur le marché du travail

libéralisation des échanges¹³. De même, comme il y a davantage d'industries sans attaches géographiques (« *footloose industries* »), de petits écarts de coûts peuvent faire qu'un avantage comparatif passe brutalement d'un pays à l'autre, augmentant de fait la rotation de la main-d'oeuvre. Par ailleurs, dans les systèmes de production mondiaux, les activités à coûts fixes sont concentrées dans les pays industrialisés, tandis que les activités à coûts variables sont concentrées dans les pays en développement. Puisque les réorientations de la production sont dues essentiellement aux modifications des coûts variables, la volatilité de la production et de l'emploi sera plus élevée dans les pays en développement. Tous ces phénomènes entraînent une plus grande insécurité pour les travailleurs, indépendamment de l'érosion de leur pouvoir de négociation dans le cadre du processus actuel de la mondialisation.

Les marchés du travail subissent donc de nouvelles pressions, dans le monde entier, à mesure que la mondialisation s'intensifie et que la contestabilité des emplois transfrontaliers augmente, ce qui place les décideurs devant de nouveaux défis majeurs à relever

59. Les marchés du travail subissent donc de nouvelles pressions dues à la plus grande contestabilité transfrontalière des emplois et à des facteurs qui contribuent à accroître les inégalités salariales et à alimenter les turbulences du marché du travail. Pour sortir de ce bourbier, il importe avant tout d'accélérer le rythme auquel l'économie mondiale crée des emplois décents. Bien que le taux de chômage mondial n'ait pas augmenté ces trois dernières années en raison d'une reprise cyclique de l'économie mondiale, il ressort de l'analyse qui précède, qu'il est impératif d'accélérer le rythme de création d'emplois décents, même dans les pays qui ont enregistré une croissance rapide. Ainsi, la préoccupation exprimée dans le rapport de la Commission mondiale sur le fait que la plus grande partie des créations d'emplois intervient dans l'économie informelle à faible productivité, reste valable aujourd'hui. A moins de stimuler l'emploi dans le secteur moderne et de trouver parallèlement des moyens efficaces pour redresser l'investissement et la productivité dans l'économie informelle, la mondialisation ne pourra guère contribuer à la lutte contre la pauvreté. Force est de constater que, dans le contexte d'une mondialisation qui va en s'intensifiant, les politiques de l'emploi et du marché du travail se doivent de relever de nouveaux défis majeurs.

4. Les recommandations de la Commission mondiale

La recommandation centrale de la Commission est l'amélioration de la gouvernance

60. Compte tenu de ces faits nouveaux, quels sont les progrès accomplis quant aux recommandations de la Commission mondiale? Comme nous l'avons vu à la section 2, les déclarations, débats et appels à l'action ont suscité des réactions favorables à tous les niveaux. La communauté mondiale s'est à présent engagée à s'efforcer d'atteindre ces objectifs que sont le travail

¹³ Ibid.

décent et une mondialisation juste. Mais le chemin qui sépare une déclaration de soutien à des principes et les changements concrets dans les politiques et les règles est souvent long. En outre, il n'est pas aisé de déterminer clairement l'influence de la Commission en raison du grand nombre d'actions qui se produisent dont elle ne constitue qu'une partie ou un facteur. Il est toutefois possible d'examiner les changements qui se sont produits dans certains des domaines essentiels où la Commission a formulé des recommandations et d'évaluer dans quelle mesure ils s'alignent à la vision de cette dernière.

ce qui suppose
une action à de
multiples
niveaux

61. Les recommandations de la Commission mondiale étaient principalement axées sur l'amélioration de la gouvernance à tous les niveaux. Selon elle, la gouvernance ne concerne pas seulement les États et les gouvernements, mais reflète les rôles et le comportement d'acteurs sociaux très divers. La Commission a fait valoir qu'il fallait commencer au niveau des foyers et aux niveaux local, national et régional, par une gouvernance démocratique et effective permettant de procurer des biens publics, d'augmenter l'accès aux possibilités, de garantir la protection sociale et de gérer l'économie dans l'intérêt de tous. Au plan mondial, la Commission a préconisé d'établir des règles équitables pour réglementer le commerce, les flux de capitaux et la migration, ainsi qu'une stratégie globale en faveur de l'emploi et du travail décent. Elle a appelé à améliorer les politiques internationales en matière d'aide, à établir une coordination macroéconomique et à s'engager en faveur de divers objectifs sociaux et a exigé que les institutions soient davantage responsables devant les peuples. Elle a souligné l'importance de la cohérence des politiques, en ce sens qu'elles doivent être cohérentes et complémentaires dans les divers domaines économiques et sociaux et d'un acteur national ou international à l'autre.
62. Dans la présente section, nous examinerons les progrès accomplis dans un certain nombre de domaines clés. Nous commencerons par les règles et politiques globales, que nous regrouperons selon les rubriques suivantes: travail et emploi; systèmes de production mondiaux; commerce et finance; et ressources pour les objectifs mondiaux. Nous passerons ensuite aux initiatives politiques prises au niveau national et régional et conclurons par certaines observations concernant la cohérence des politiques. Pour anticiper nos conclusions, certaines avancées sont faites dans la bonne direction, mais elles ne constituent pour la plupart qu'un commencement, et il reste beaucoup à faire.

4.1 Travail et emploi dans l'économie mondiale

63. L'un des principaux messages adressés par la Commission mondiale était que le travail décent devrait devenir un objectif mondial, et elle a formulé une série de recommandations visant à améliorer le respect des droits au travail et à incorporer les objectifs de l'emploi et de la protection sociale dans l'économie mondiale.
64. Parmi les recommandations essentielles, on peut citer:
- une stratégie équilibrée devrait être mise en œuvre visant à une croissance mondiale durable et au plein emploi
 - toutes les institutions internationales devraient inclure les normes fondamentales du travail dans leurs pratiques habituelles
 - la capacité de l'OIT de promouvoir le respect des normes fondamentales du travail devrait être renforcée
 - il faut un cadre multilatéral pour les mouvements transfrontières des personnes
 - des dispositions devraient être prises visant à créer un socle socioéconomique pour l'économie mondiale, y compris un niveau minimum de protection sociale

Croissance et plein emploi au niveau mondial

65. Comme on l'a fait observer dans la dernière section, l'économie mondiale a connu une croissance rapide depuis la publication du rapport de la Commission. Néanmoins, cette croissance n'a pas suscité une amélioration appréciable de la situation de l'emploi au niveau mondial, qui demeure caractérisée par une informalité très répandue, un accès difficile aux emplois pour les jeunes et, dans certaines parties du monde, un chômage recensé très élevé.

L'appel en faveur d'une stratégie équilibrée au service de la croissance et de l'emploi n'a toujours pas été entendu

66. Les objectifs en matière d'emploi n'ont pas constitué un élément important des initiatives visant à la coordination macroéconomique au niveau international. L'appel de la Commission en faveur d'une stratégie équilibrée au service de la croissance mondiale durable et du plein emploi n'a donc toujours pas été entendu. De plus, l'accroissement des déséquilibres mondiaux, dû à la persistance des déficits et des excédents des balances des paiements – déjà source de préoccupation pour la Commission – engendre des risques d'instabilité largement reconnus. La Commission a préconisé une répartition équilibrée des responsabilités pour ce qui est du maintien d'une demande effective dans l'économie mondiale, mais, dans la pratique, les niveaux élevés de la demande ont principalement été tributaires

du déficit des États-Unis, dont on considère généralement qu'il ne pourra pas continuer longtemps. Manifestement, on a toujours besoin de meilleures politiques internationales pour appuyer la croissance durable de l'emploi. Ce point a été souligné, par exemple, à la dernière réunion des ministres du travail et de l'emploi du G8 à Moscou en octobre 2006, au cours de laquelle les ministres ont insisté sur la nécessité de garantir la cohérence entre les politiques sociales et économiques et une meilleure coopération internationale pour améliorer les résultats en termes d'emploi.¹⁴

Normes fondamentales du travail et droits au travail

Un grand nombre d'organisations internationales assurent à présent le respect des droits au travail

67. S'agissant de la promotion des normes fondamentales du travail, un certain nombre d'avancées importantes ont été accomplies. C'est maintenant une pratique de plus en plus courante en matière d'aide internationale et de politiques de prêt que d'intégrer le respect des normes fondamentales du travail de l'OIT. Parmi les organisations qui ont mis en œuvre de telles politiques, la Société financière internationale (SFI) de la Banque mondiale demande depuis mai 2006 que toutes les entreprises qui lui empruntent des fonds se conforment aux normes fondamentales du travail, et l'ex-Président de la Banque, M. Wolfowitz, a ultérieurement annoncé l'application de cette politique aux prêts accordés aux secteurs publics pour des projets d'infrastructure par l'intermédiaire de la BIRD et de l'AID. Des banques régionales de développement comme la Banque asiatique de développement suivent des politiques similaires, comme le font des donateurs internationaux de premier plan tels que le DFID. Il s'agit d'un soutien important à la réalisation des principes et droits au travail fondamentaux au niveau national. Il peut encore y avoir une certaine tension par rapport aux conseils en matière de politique économique, qui traitent parfois certains droits au travail fondamentaux, et notamment la liberté syndicale, comme une "distorsion économique" des relations du marché, sans prendre en considération les effets de distorsion des relations de négociation asymétriques entre les travailleurs et les employeurs. Mais les progrès accomplis sont clairs.

L'OIT est l'organisation légitime en ce qui concerne les normes du travail

68. La légitimité de l'OIT en tant qu'institution chargée d'établir et de superviser ces normes a été réaffirmée dans une série de déclarations internationales, y compris des déclarations essentielles des Nations Unies comme celles qui ont été mentionnées plus haut. Le débat relatif aux normes du travail et l'OMC a perdu de son acuité, et certains signes montrent qu'il y a une compréhension des positions mutuelles. Les vues diffèrent

¹⁴ Conclusions du Président de la réunion des Ministres du travail et de l'emploi du G8 sur "l'emploi productif en tant que facteur de croissance économique et d'intégration sociale" (Moscou, 9 et 10 octobre 2006).

encore quant aux références aux normes du travail dans les accords et procédures de l'OMC, mais la primauté de l'OIT dans ce domaine est incontestée. Cependant, les accords commerciaux contiennent de plus en plus des références aux normes du travail, tant dans les blocs commerciaux régionaux comme le Mercosur que dans les accords bilatéraux, surtout ceux qui sont conclus avec les Etats-Unis, qui ont toujours fait du respect des propres normes du travail des pays une caractéristique de ces accords. Là aussi, la légitimité de l'OIT en tant que source mondiale de ces normes est largement reconnue, et les éléments d'information donnent à penser que la majorité des signataires d'ALE (accords de libre-échange) ont accompli certains progrès pour ce qui est du respect et de l'amélioration de leurs réglementations du travail.¹⁵

mais les
ressources
n'ont pas
augmenté

69. En revanche, il n'y a pas eu d'augmentation substantielle des ressources ordinaires de l'OIT pour surveiller et appuyer ces progrès. Les initiatives en matière de promotion – y compris une augmentation notable des efforts visant à éliminer le travail forcé – dépendent en grande partie de ressources extrabudgétaires. Il n'y a pas eu non plus beaucoup d'enthousiasme quant à la poursuite de l'utilisation de l'article 33 de la Constitution de l'OIT qui prévoit une action pour garantir le respect des normes du travail ratifiées, et qui est déjà appliqué au cas du travail forcé au Myanmar. On s'accorde à estimer généralement que des mesures moins drastiques peuvent être efficaces hormis dans les cas les plus extrêmes.
70. Si l'on peut constater des progrès s'agissant des instruments formels, il y a peu d'éléments de preuve tangibles de l'impact sur le terrain. Certains éléments montrent que le travail des enfants est en baisse,¹⁶ et si les éléments de preuve concernant la discrimination sont mitigés, il y a manifestement de plus en plus de politiques et d'institutions qui traitent de cette question. Mais il faut sans aucun doute de meilleures données pour confirmer ces impressions.

Migration

Certains
progrès ont été
accomplis vers
l'établissement
d'un cadre pour
les migrations
internationales

71. S'agissant des mouvements transfrontières des individus, l'appel de la Commission mondiale en faveur d'un cadre multilatéral pour les lois et les pratiques consulaires en matière d'immigration a retenu l'attention au sein de l'OIT. Une première disposition importante a été prise avec l'adoption de principes et directives non contraignants pour une approche des migrations de main-d'œuvre fondée sur les droits, dénommés Cadre multilatéral de

¹⁵ Voir C. Doumbia-Henry et E. Gravel, "Free trade agreements and labour rights: Recent developments", *Revue internationale du travail*, vol. 145, n° 3 (Genève, BIT, 2006).

¹⁶ Voir BIT, *La fin du travail des enfants: un objectif à notre portée*, rapport global au titre du suivi de la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail (Bureau international du Travail, Genève, 2006).

l'OIT pour les migrations de main-d'œuvre.¹⁷ Ce cadre englobe un grand nombre des questions mises en évidence par la Commission mondiale. Il couvre la gouvernance, la protection et la promotion des droits des migrants, les liens avec le développement et la coopération internationale. Toutefois, il est limité à la question des migrations de main-d'œuvre, l'objet du mandat de l'OIT.

Les systèmes de production mondiaux jouent un rôle important

72. Au-delà de l'OIT, le rapport final pour 2005 de la Commission mondiale sur les migrations internationales allait dans le sens de l'opinion de la Commission mondiale selon lequel pour faire avancer l'agenda concernant les migrations, il faudrait renforcer les organisations multilatérales existantes qui traitent des mouvements des individus et améliorer leur coordination. En conséquence, il a proposé l'établissement d'une Facilité interorganisations pour les migrations mondiales. Le rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur les migrations internationales et le développement et le Dialogue de haut niveau des Nations Unies sur ce sujet en septembre 2006 ont aussi insisté sur un grand nombre des mêmes questions que celles qu'a traitées la Commission mondiale. Celle-ci avait souligné la nécessité d'un forum mondial pour faciliter l'échange régulier d'informations et de vues sur des questions liées aux mouvements transfrontières des individus entre tous les pays et les intérêts concernés. Dans son rapport au Dialogue de haut niveau (A/60/871), le Secrétaire général a proposé d'établir un Forum mondial sur les migrations et le développement qui permettrait aux pays d'élaborer des approches constructives. L'Assemblée générale a avalisé le principe de cette proposition; toutefois, les opinions différaient, et divergent encore, quant au contexte institutionnel dans lequel ce Forum mondial devrait avoir lieu.

Un socle socioéconomique mondial

Peu de progrès ont été accomplis sur un socle socio-économique mondial

73. Peu de progrès ont été accomplis vers la réalisation d'un socle socioéconomique mondial, question qui a suscité peu d'enthousiasme au niveau international. La Commission mondiale a estimé que les objectifs du Millénaire pour le développement pouvaient être considérés comme le "minimum pour un monde décent", et une base sur laquelle élaborer une interprétation commune d'un socle mondial. Ainsi, dans la mesure où l'attention que porte le monde aux OMD met en lumière la responsabilité qui incombe à tous les acteurs de faire en sorte que certains objectifs minimums en matière de réduction de la pauvreté soient atteints, cela constitue un point de départ. L'OIT a fait sien ce message avec une campagne en faveur de la sécurité sociale pour tous et d'un fonds d'affectation mondial, mais dans la pratique, il est difficile de mobiliser des ressources pour de tels objectifs.

¹⁷ BIT, *Cadre multilatéral pour les migrations de main-d'œuvre: principes et directives non contraignants relatifs à une approche des migrations de main-d'œuvre fondée sur les droits* (Bureau international du Travail, 2006).

Dans l'ensemble

Dans l'ensemble, il y a eu des avancées importantes, mais les progrès sont inégaux

74. Globalement, on peut conclure qu'il y a eu des progrès importants sur certaines recommandations essentielles de la Commission mondiale portant sur les politiques mondiales en matière de travail et d'emploi. Néanmoins, les progrès ont été inégaux. On a plus progressé sur le respect des droits au travail que sur une stratégie du plein emploi, et très peu sur la nécessité de la sécurité et d'un socle socioéconomique mondial. Un certain nombre des autres recommandations de politique ultérieurement examinées dans la présente section ont un rapport avec ces objectifs, et nous reviendrons sur cette question lors de l'analyse de la cohérence des politiques.

4.2 Systèmes de production mondiaux

La Commission a recommandé: une action sur les marchés concurrentiels, des cadres pour l'investissement, le dialogue social et des initiatives privées volontaires

75. La Commission mondiale a reconnu l'importance croissante des systèmes de production mondiaux, aussi bien en tant qu'élément central de la nouvelle économie mondiale qu'en tant que facteur clé pour concrétiser les avantages de la mondialisation et déterminer comment ils sont distribués. Ses recommandations visaient à élargir l'accès à ces systèmes et à faire en sorte qu'ils prennent en compte d'importants objectifs sociaux.
- Premièrement, elle a relevé que les intérêts dominants sur les marchés mondiaux créaient des obstacles élevés à l'entrée et a recommandé de déployer plus d'efforts pour rendre les marchés mondiaux plus transparents et concurrentiels.
 - Deuxièmement, elle a préconisé un cadre multilatéral plus transparent, équilibré et favorable au développement pour l'investissement étranger direct, en grande partie intégré aux réseaux de production mondiaux, et à invité à organiser un forum pour établir un dialogue stratégique à cette fin.
 - Troisièmement, elle a appelé à déployer plus d'efforts en matière de dialogue social entre les travailleurs et les employeurs en vue de promouvoir le travail décent dans les réseaux de production mondiaux. Elle a souligné l'importance de l'évolution récente dans cette direction, comme les accords-cadres mondiaux conclus entre les entreprises multinationales et les Fédérations syndicales internationales.
 - Et, quatrièmement, elle a suggéré diverses façons pour renforcer les initiatives volontaires des entreprises visant à inclure des objectifs sociaux dans leurs politiques.

- Compte tenu de l'étendue de la restructuration et de l'ajustement dans les systèmes de production mondiaux, la Commission a également appelé de ses vœux des politiques mondiales plus adéquates pour offrir une reconversion et de nouvelles possibilités aux travailleurs affectés.

Peu de progrès ont été accomplis sur des règles contraignantes pour les marchés mondiaux

76. Les progrès dans ces domaines ont été inégaux. Il y a eu peu d'action de fond pour promouvoir une plus forte concurrence sur les marchés mondiaux, qui sont demeurés dominés par un nombre relativement réduit de puissantes sociétés multinationales. Il n'y a pas eu non plus de progrès vers l'établissement d'un cadre multilatéral pour le développement en ce qui concerne l'IED. Comme on s'y attendait, les deux questions n'ont pas été examinées dans le cadre du Cycle de Doha à l'OMC, mais aucune instance crédible permettant d'établir des règles multilatérales n'est apparue. Les pressions de la concurrence internationale pour attirer l'IED qui s'exercent sur les taux d'imposition des sociétés, notées dans le rapport, continuent d'influencer les politiques nationales.

mais les intervenants privés ont progressé avec les accords-cadres mondiaux et il y a eu un développement rapide des initiatives privées volontaires

77. Les intervenants privés ont accompli plus de progrès. Les fédérations syndicales internationales ont cherché à renforcer leurs capacités et leurs positions de négociation au niveau mondial par l'établissement d'une Confédération syndicale internationale (CSI) consolidée en 2006. En outre, le nombre des accords-cadres mondiaux, négociés entre les sociétés multinationales et les organisations de travailleurs, a doublé depuis que la Commission mondiale a publié son rapport. Ils couvrent maintenant près de 5 millions de travailleurs. Il existe des éléments qui montrent que ces accords ont un impact réel dans certains domaines – les droits fondamentaux au travail, la sécurité et la santé – mais il est trop tôt pour dire si l'on peut considérer cela comme l'amorce d'un cadre pour les relations industrielles mondiales, comme le croient certains. Pour l'instant, les sociétés mères sont concentrées en Europe continentale, et l'impact sur le monde anglo-saxon est relativement faible.

78. Les initiatives privées volontaires, qui se développaient déjà rapidement lorsque le rapport de la Commission mondiale est sorti, continuent dans cette voie. Peu de grandes entreprises peuvent se permettre de ne pas tenir compte de cette question, et elles représentent des acteurs de plus en plus visibles dans les politiques de développement.¹⁸ Le Pacte mondial, la plus importante de ces initiatives, couvre à présent 2000 sociétés dans 80 pays. L'Initiative d'éthique commerciale, une autre importante initiative qui vise explicitement à inclure des codes de conduite

¹⁸ M. Hopkins: *Corporate social responsibility and international development: Is business the answer* (Earthscan, Londres, 2007).

dans les chaînes d'approvisionnement, fait état d'un impact significatif, surtout en ce qui concerne la sécurité et la santé et, moins systématiquement, les horaires de travail, le travail des enfants et les salaires. Un impact moindre a été constaté en ce qui concerne la liberté syndicale, la discrimination et, plus généralement, les travailleurs migrants ou les travailleurs contractuels.¹⁹

79. La responsabilité sociale des entreprises a ses limites, mais des progrès sont manifestement accomplis, et un grand nombre d'intervenants demeurent mobilisés sur cette question – y compris l'Organisation internationale des employeurs (OIE), qui a appuyé le débat et l'élaboration de politiques parmi ses membres. À l'OIT, les questions sont examinées dans le cadre d'un programme de travail étendu, par exemple les façons dont les entreprises peuvent tirer parti des normes internationales du travail pour élaborer leurs propres politiques.
80. Les cadres relatifs à l'investissement "éthique" continuent aussi de se développer. En 2005-2006, à l'initiative du Secrétaire général de l'ONU, les plus gros investisseurs institutionnels du monde (fonds de pension et autres, qui, en raison de l'ampleur de leurs opérations, adoptent de plus en plus un point de vue à long terme des résultats sociaux, environnementaux et économiques des pays) ont élaboré des Principes pour l'investissement responsable (PIR), qui engagent les signataires à inclure des principes concernant l'environnement, les questions sociales et la gouvernance d'entreprise dans leurs décisions d'investissement.
81. Ces dernières années, on a fait de plus en plus attention à la restructuration liée à l'évolution de la structure des échanges dans les réseaux de production mondiaux. L'impact sur les entreprises et les travailleurs de l'élimination progressive des restrictions au commerce des textiles et des vêtements en janvier 2005 est un bon exemple. L'OIT a convoqué une réunion tripartite internationale ultérieurement cette année-là pour commencer à lever les énormes incertitudes en jeu et à élaborer des réponses intégrées, surtout pour les pays à faible revenu.
82. Plus généralement, la nécessité de ressources adéquates pour le recyclage et le soutien en termes de revenu pour les travailleurs affectés par les déplacements de la production à l'échelle mondiale est maintenant largement prise en compte dans les politiques nationales et régionales. Le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation, visant à aider les travailleurs européens licenciés à cause de la libéralisation du commerce, constitue une initiative récente importante. Pour bénéficier de ce financement, les pays de

¹⁹ S. Barrilentos et S. Smith: *The ETI code of labour practice: Do workers really benefit?* (Institute of Development Studies, University of Sussex, 2006).

l'UE devront prouver qu'il existe un lien entre les pertes d'emploi et les changements dans la structure des échanges commerciaux et de la production au niveau mondial. Aux États-Unis, il existe des programmes similaires depuis de nombreuses années, et ils ont été renforcés dans le contexte de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) en 2002, bien qu'ils aient subi depuis d'importantes réductions budgétaires.²⁰

Cependant, il y a toujours de grosses lacunes

83. Globalement, la multiplication des initiatives dans les réseaux de production mondiaux reflète une sensibilisation accrue à leur importance pour les objectifs sociaux et économiques. Mais l'absence de progrès quant à des règles plus formelles et à une action coordonnée de la part des États limite l'impact de ces initiatives, parce qu'il n'y a pas de mécanisme pour empêcher certains de bénéficier d'avantages sans contrepartie lorsque la politique sociale exige une action collective. En matière de fixation de règles, l'agenda demeure chargé, de même qu'en ce qui concerne la création d'institutions dotées d'un pouvoir transnational pour faire respecter les règles. On n'a pas non plus accordé beaucoup d'attention à la question de la création d'emplois dans les réseaux de production mondiaux car la plupart des initiatives existantes visent principalement les droits et les conditions de travail.

4.3 Des règles équitables dans le commerce et la finance mondiaux

Les règles inéquitables dans le commerce et la finance mondiaux constituaient une préoccupation essentielle de la Commission

84. La Commission était particulièrement préoccupée par le caractère inéquitable des grandes règles en vigueur dans les domaines du commerce et de la finance et par leurs effets asymétriques sur les pays riches et les pays pauvres. C'était évident s'agissant des obstacles inéquitables au commerce et des subventions à l'agriculture, ainsi que des règles multilatérales qui restreignaient la marge de manœuvre permettant aux pays en développement de mettre en œuvre des stratégies de développement appropriées élaborées au niveau national. Des règles équitables seraient fondées sur le principe selon lequel la libéralisation n'est pas une fin en soi, mais un moyen d'atteindre des objectifs ultimes comme le plein emploi ou la réduction de la pauvreté, et devraient être évaluées en conséquence. Les recommandations essentielles de la Commission mondiale relatives au commerce et à la finance mondiaux étaient notamment les suivantes:

Tout un éventail de

- Des règles mondiales essentielles devraient être formulées de façon à ménager aux pays en développement une plus grande marge de manœuvre pour adopter des politiques visant à

²⁰ <http://www.afcio.org/issues/bushwatch/2007budget.cfm>

recom-
mandations ont
été formulées
pour rendre le
système plus
juste

- accélérer leur développement dans un environnement économique ouvert;
- Interdiction dans les pays industrialisés des nouveaux crédits et subventions à l'exportation et des mesures de soutien interne; et élimination progressive et rapide des mesures existantes;
- Un renforcement des mesures de « discrimination positive » en faveur des pays qui n'ont pas les mêmes capacités que ceux qui se sont développés plus tôt;
- Une meilleure représentation des pays en développement dans la gouvernance et la réforme du commerce et de la finance mondiaux;
- Un mécanisme visant à faciliter la consultation, la cohérence et la surveillance des politiques macroéconomiques nationales, qui tienne compte des besoins des pays à des niveaux de développement différents;
- Augmenter l'offre de financement d'urgence en cas de crise,
- Un mécanisme efficace qui permette une répartition équitable des responsabilités et des charges entre les débiteurs et les créanciers.

La question de la marge de manœuvre

L'importance de
la marge de
manœuvre est
plus largement
reconnue
même si les
progrès sont
modestes

85. Peu après la parution du rapport, un consensus multilatéral initial, certes limité, sur la question de la marge de manœuvre (un concept qui jusqu'alors n'était pas admis par tous les pays) a été établi à la Conférence CNUCED XI de 2004 au Brésil. Le Consensus de Sao Paulo est libellé comme suit: "Il appartient à chaque gouvernement d'évaluer les avantages découlant de ces règles et engagements internationaux et les contraintes dues à la perte d'autonomie. Eu égard aux objectifs de développement, il est particulièrement important pour les pays en développement que tous les pays prennent en compte la nécessité de concilier au mieux marge d'action nationale et disciplines et engagements internationaux" (para. 8). Cependant, il s'agit d'un petit pas puisque la marge de manœuvre demeure limitée par des règles déséquilibrées, la conditionnalité et l'intégration rapide des marchés financiers internationaux.²¹

Commerce

86. S'agissant des recommandations de la Commission mondiale concernant le commerce, un grand nombre d'entre elles sont traitées dans le cadre du Cycle de Doha; mais comme les négociations sont toujours en cours, il serait prématuré de tirer des conclusions fermes. Une considération importante est que les négociations auront des conséquences non négligeables sur

21 Yilmaz Akyüz, "Global Rules and Markets: Constraints over Policy Autonomy in Developing Countries" (publication à paraître de l'Institut international d'études sociales, Organisation internationale du Travail, 2007). Voir aussi la sous-section ci-dessous concernant la gouvernance au niveau national et régional.

l'emploi national, mais elles sont mal évaluée *ex ante* et elles varient beaucoup lorsqu'il s'agit de déterminer les "gagnants" et les "perdants" dans les pays et d'un pays à l'autre.²²

Les principales propositions concernant la réduction des subventions à l'agriculture sont toujours en cours de négociation

87. Il y a néanmoins certains domaines dans lesquels les progrès semblent probables. Dans le cadre des négociations commerciales, les membres de l'OMC sont convenus d'éliminer toutes les formes de subventions à l'exportation et les mesures équivalentes pour la fin de 2013 au plus tard. Il s'agit d'une étape importante que la Commission mondiale a appelé de ses vœux, même si cela ne correspond qu'à une petite fraction des programmes de soutien à l'agriculture des pays industrialisés.²³ S'agissant de la question plus vaste des subventions des pays industrialisés qui faussent les échanges commerciaux et des mesures connexes, d'importantes réductions de principe ont été offertes dans le cadre des négociations, mais il s'agit d'un des domaines les plus délicats et on voit mal au moment de la rédaction du présent rapport si des progrès substantiels seront finalement accomplis.

88. La question de la marge de manœuvre est aussi à l'ordre du jour. Au cours de la période 2004-2005, environ 75 pour cent des propositions concernant le renforcement du traitement spécial et différencié demandent des règles et des mécanismes pour ménager une plus grande marge de manœuvre afin d'améliorer la capacité de production. En revanche, selon un certain nombre d'observateurs, y compris les fédérations syndicales internationales, les négociations en cours visant l'accès aux marchés pour les produits non agricoles (AMNA) tendraient à réduire et non pas à augmenter la marge de manœuvre des pays en développement en ce qui concerne le développement industriel. Les conséquences sur l'emploi n'ont pas encore été bien évaluées.

Une nouvelle proposition relie le commerce aux moyens de subsistance

89. Il est utile de mettre en évidence le potentiel d'une proposition collective qui fait maintenant partie intégrante des négociations de Doha sur l'agriculture et qui reflète à bien des égards le véritable esprit de l'appel de la Commission mondiale en faveur de l'établissement de règles commerciales mondiales justes et équitables. Cette proposition, désignée par les termes "produits spéciaux" et complétée par un "Mécanisme de sauvegarde spéciale" permettrait aux pays en développement de faire face à de fortes hausses durables des importations qui risquent de porter atteinte aux moyens d'existence des agriculteurs pratiquant une agriculture de subsistance, au développement rural et à la sécurité alimentaire. Chaque pays en développement membre pourrait désigner des produits spécifiques sur la base d'un certain nombre d'indicateurs sociaux, y compris la dépendance à l'égard du

²² Sandra Polaski "Winners and Losers: Impact of the Doha Round on Developing Countries", (Fondation Carnegie pour la paix internationale, 2006); Sandra Polaski "The Future of the WTO", Policy Outlook (Fondation Carnegie pour la paix internationale, 2006).

²³ Oxfam International "What Happened in Hong Kong?" *Document d'information 85 d'Oxfam (décembre 2005)*.

produit pour assurer des moyens de subsistance durables. Ces produits seraient exempts de réductions tarifaires supplémentaires et il serait possible de réajuster les niveaux tarifaires au-dessus du taux auquel ils sont "consolidés" à l'OMC, à titre de mécanisme de protection face à une forte hausse durable des importations. Il s'agit peut-être de la première proposition de règle commerciale qui relie certains aspects de l'agenda pour le travail décent d'une optique de développement et qui pourrait améliorer la sécurité des moyens de subsistance de la majorité des pauvres du monde entier qui vivent encore dans les zones rurales des pays en développement.²⁴

Finance mondiale

Peu de progrès ont été accomplis sur la réforme de l'architecture financière internationale

90. Peu de progrès ont été accomplis sur la réforme de l'architecture financière internationale depuis la parution du rapport de la Commission mondiale, et il ne fait pas de doute que cela est dû en partie à la stabilité relative du système financier mondial ces dernières années. Néanmoins, comme on l'a relevé précédemment, les possibilités d'un retour à l'instabilité en raison des déséquilibres actuels des balances des paiements au niveau mondial sont largement admises, y compris par le FMI, qui a lancé des discussions sur la surveillance des taux de change au niveau multilatéral en 2006. Il reste à déterminer si cette initiative peut contribuer à résoudre une partie d'un problème plus vaste.

91. La recommandation de la Commission en faveur d'une augmentation de l'offre de financement d'urgence en cas de crise ne peut pas être dissociée de sa recommandation visant à ce qu'un cadre amélioré pour la coordination internationale garantisse que les pays disposent d'une plus grande marge de manœuvre pour appliquer des politiques macroéconomiques anticycliques cycles et puissent mettre en place des instruments sélectifs pour gérer de façon appropriée le compte de capital. Faute de progrès significatifs dans ces domaines²⁵, une tendance s'est considérablement intensifiée durant les trois dernières années: il s'agit des efforts déployés par les pays en développement pour constituer des réserves importantes afin de réduire la nécessité de faire appel au FMI en cas de crise financière. Cela est particulièrement vrai des pays d'Asie de l'Est.²⁶ Mais, aidés par des recettes d'exportation élevées, un nombre croissant d'autres pays à revenu moyen ont accumulé des réserves suffisantes pour

²⁴ La liste exemplative d'indicateurs pour la désignation des produits spéciaux figure à l'annexe de la proposition du G-33 (JOB (05)/304).

²⁵ S'agissant de la gestion du compte de capital, un rapport récent du Bureau d'évaluation indépendant du FMI suggère que "le FMI a acquis de l'expérience, avec le temps, en ce qui concerne les questions relatives aux capitaux" et "le nouveau paradigme... reconnaît l'utilité des contrôle des capitaux dans certaines conditions..." mais cela ne se retrouve pas encore dans les conseils stratégiques en raison de "l'absence de position claire de l'institution" (rapport du Bureau d'évaluation indépendant du FMI sur l'évaluation de l'approche du FMI à l'égard de la libéralisation du compte de capital, Fonds monétaire international, Washington D.C. 2006).

²⁶ Injoo Sohn: "East Asia's Counterweight Strategy: Asian Financial Cooperation and Evolving International Monetary Order" document technique du G24 (septembre 2006).

être en mesure de rembourser par anticipation la totalité de leur dette au FMI, suivant en cela l'exemple de l'Argentine et du Brésil en 2006.²⁷

92. Cependant, certains économistes éminents ont averti que cette méthode d'accumulation de réserves imposait un coût énorme aux pays en développement, surtout si on la mesurait comme "coût d'opportunité" de la détention de réserves très élevées au lieu d'investir dans des projets socioéconomiques à fort rendement. En moyenne, les réserves des pays en développement s'élèvent à environ 30 pour cent du PIB, alors que la moyenne est de 5 pour cent pour les pays développés. Les possibilités perdues en termes d'une plus ambitieuse expansion fiscale génératrices d'emplois dans l'économie mondiale peuvent être très importantes.²⁸
93. Il n'y a pas non plus eu d'autre dynamique pour s'attaquer au problème de la répartition inéquitable des responsabilités entre les débiteurs et les créanciers, qui demeure favorable à ces derniers. Même la version édulcorée de la proposition du FMI en faveur d'un mécanisme souverain de restructuration de la dette a été mise en veilleuse pour des raisons qui ont été attribuées au redressement des flux de capitaux vers les pays en développement.²⁹

ni sur des règles plus justes concernant les responsabilités des débiteurs et des créanciers

Globalement

Les progrès globaux concernant le commerce et la finance ont été limités

94. Globalement, très peu de progrès ont été accomplis pour ce qui est d'améliorer les règles mondiales en matière de commerce et de finance, tandis que de nouveaux défis font leur apparition. En ce qui concerne l'amélioration de la représentation des pays en développement dans les structures de gouvernance, la majorité d'entre eux éprouvent toujours des difficultés à faire passer leurs vues dans les négociations commerciales multilatérales, mais le rôle et l'influence croissants des grands pays à revenu moyen sont nettement visibles par rapport à ce qu'ils étaient dans le cadre des cycles antérieurs. Des dispositions ont été prises pour augmenter la part des votes de quelques pays en développement dans les institutions financières internationales en 2006, mais on est toujours très loin de ce que la Commission mondiale estimait nécessaire. D'autres questions et recommandations liées à la finance mondiale qui concernent les pays à faible revenu en

²⁷ Les pays qui ont fait de telles annonces sont l'Indonésie, l'Uruguay, la Serbie, le Ghana, et, plus récemment, les Philippines. Voir Bretton Woods update 51 & 52; Marcel E. Burgonio "Philippines to break free from IMF yoke by year-end" *The Manila Times* (29 décembre 2006).

²⁸ Joseph Stiglitz, *Making Globalization Work* (Penguin/Allen Lane, 2006); Dani Rodrik "The Social Cost of Foreign Reserves", document de travail 11952 du NBER (National Bureau of Economic Research, janvier 2006). Rodrik s'intéresse essentiellement aux calculs des réserves excédentaires, s'élevant à 1% du PIB moyen des pays en développement.

²⁹ Akyüz, Y., 2007 op cit.

particulier sont examinées dans les sous-sections suivantes relatives à la mobilisation des ressources pour des objectifs mondiaux et la gouvernance économique nationale.

4.4 Les ressources pour les objectifs mondiaux

Une forte augmentation des ressources pour le développement a été recommandée

95. La Commission mondiale a noté que la réalisation des OMD dépendait en premier lieu de la mobilisation des ressources nationales, mais que des ressources internationales additionnelles étaient également essentielles. Elle a formulé un certain nombre de recommandations au sujet de la mobilisation des ressources internationales, notamment:

- Tenir l'engagement pris de longue date d'atteindre l'objectif de 0,7 pour cent du PIB des pays industrialisés à consacrer à l'APD, tout en améliorant la mise en œuvre de l'aide et sa coordination.
- Puiser plus nettement dans le potentiel de contributions volontaires et d'initiatives philanthropiques.
- Approfondir et accélérer l'allègement/annulation de dettes pour les pays pauvres, financée par des ressources additionnelles et non détournées des fonds d'APD existants.
- Envisager activement diverses sources de financement innovantes, depuis l'amélioration de la coopération fiscale internationale jusqu'à de nouveaux impôts et instruments monétaires internationaux.

Les moyens conventionnels peuvent ne pas suffire

Mais l'APD fondamentale ne s'est pas améliorée

96. À première vue, certains progrès ont été accomplis en 2005 en vue d'atteindre l'objectif de 0,7 pour cent d'APD. L'APD agrégée en provenance des membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE (OCDE-CAD) a augmenté pour atteindre 106,8 milliards de dollars EU, soit 0,33 pour cent du revenu national brut total agrégé, contre 0,26 pour cent en 2004. Il s'agit du ratio le plus élevé depuis 1992. Cependant, si l'on écarte les postes extraordinaires (comme l'allègement de la dette accordé à l'Irak et au Nigéria, et l'aide humanitaire liée au tsunami), l'aide au développement totale est demeurée pour l'essentiel inchangée. Si l'on exclut le Nigéria, l'aide accordée à l'Afrique a en réalité baissé de plus de 2 pour cent.³⁰ Cela est à comparer avec l'énorme augmentation de l'APD nécessaire si l'on veut atteindre les OMD.

³⁰ Source: OCDE-CAD

La philanthropie se développe

97. Les dons caritatifs et philanthropiques constituent certainement un moyen en plein essor, comme le montre la contribution annoncée par le financier Warren Buffet s'élevant à 31 milliards de dollars EU en faveur de la Fondation de Bill et Melinda Gates. Mais ces initiatives privées ne sont pas considérées comme des éléments se substituant à l'action collective plus vigoureuse qui est nécessaire.

Une percée en matière d'allégement de la dette

et des progrès substantiels ont été accomplis s'agissant de l'allégement de la dette

98. Une telle action vigoureuse était au cœur de la campagne de la société civile mondiale en 2005 visant à « reléguer la pauvreté dans le passé » (« *make poverty history* ») qui a rassemblé 36 millions de personnes dans plus de 70 pays exigeant que les dirigeants du monde agissent en ce qui concerne "l'annulation de la dette, une aide plus importante et de meilleure qualité, et la justice commerciale." Cette mobilisation à l'échelle mondiale a certainement eu un impact au plan de la dette. Au Sommet de Gleneagles de juillet 2005, les dirigeants du G8 sont convenus d'annuler 100% des dettes non recouvrées des pays pauvres très endettés auprès du FMI, de l'Association internationale de développement (AID) de la Banque mondiale et du Fonds africain de développement qui répondaient aux conditions requises.³¹ L'Initiative d'allégement de la dette multilatérale (IADM) lancée à Gleneagles couvre jusqu'ici environ la moitié des pays répondant aux conditions requises, qui en comprend plus d'une quarantaine. À la mi-2006, on a estimé que le FMI avait effacé la dette de 19 pays, l'AID celle d'environ 18 pays, et que quelque 25 autres pays allaient répondre aux conditions requises durant les cinq années à venir. Globalement, cela représente entre 21 pour cent et 79 pour cent du stock de dette total de ces pays.³²

Des sources de financement innovantes

Plusieurs initiatives nouvelles en matière de financement ont été lancées

99. Si l'on ne peut pas noter de progrès significatifs en ce qui concerne la coopération fiscale internationale, ni la proposition d'augmenter les allocations de droits de tirage spéciaux aux pays en développement, il y a eu des avancées importantes s'agissant des autres initiatives appuyées par la Commission. La proposition du Premier ministre du Royaume-Uni (alors Chancelier de l'Échiquier), M. Gordon Brown, concernant une Facilité financière internationale, consistant à lever des fonds sur les marchés financiers en émettant des obligations d'États donateurs à long terme, a pris une forme concrète quand le Royaume-Uni, en partenariat avec un certain nombre d'autres pays, a lancé la Facilité financière internationale pour la vaccination en septembre 2005, qui devrait fournir 4 milliards de dollars EU sur les dix

³¹ Paragraphe 29 du Communiqué de Gleneagles du G8 relatif à l'Afrique.

³² Alex Wilks et Francesco Oddone "Forever in your Debt?", Social Watch Report 2006 (Instituto Tercer Mundo, Montevideo, 2006); Oxfam International "The view from the Summit – Gleneagles G8 Summit one year on" (document d'information d'Oxfam, juin 2006).

prochaines années pour appuyer des programmes³³ de vaccination. De même, la proposition du Président Chirac concernant de nouveaux prélèvements a recueilli le soutien de plus de 40 gouvernements qui ont déjà rejoint le "Groupe pilote sur les contributions de solidarité en faveur du développement" établi en mars 2006 pour promouvoir divers projets de financement innovants, à commencer par un organisme chargé de l'achat de médicaments appelé UNITAID, qui est jusqu'ici financé au moyen de taxes nationales sur les voyages aériens prélevées dans plus d'une douzaine de pays.³⁴

Une Conférence sur le financement du développement en 2008

100. Ces questions et d'autres questions connexes feront indubitablement partie de la Conférence de suivi sur le financement du développement que l'Assemblée générale de l'ONU a décidé de tenir au Qatar au deuxième semestre de 2008. Cette conférence évaluera les progrès accomplis depuis la Conférence de Monterrey en 2002 sur le même thème. Elle fera part des meilleures pratiques et des enseignements tirés, identifiera les obstacles et les contraintes rencontrés, les actions et les initiatives pour les surmonter et les mesures importantes pour poursuivre la mise en œuvre, ainsi que les nouveaux défis et questions qui se dessinent.³⁵

4.5 Gouvernance au niveau national et régional

101. Entreprendre une évaluation complète des progrès accomplis s'agissant des recommandations de la Commission au niveau national et régional est une tâche qui déborde du cadre du présent rapport. Un grand nombre de ses propositions de réforme de la gouvernance nationale sont trop complexes et propres à tel ou tel pays pour qu'on puisse faire une analyse générique utile. Cependant, nous pouvons souligner certaines tendances et évolutions en ce qui concerne les recommandations ci-après:

- Adopter le travail décent comme objectif de politique central et parvenir à une meilleure cohérence entre les politiques nationales à cette fin, en particulier par des politiques macroéconomiques plus favorables à l'emploi et un engagement en faveur du dialogue social dans la formulation des politiques économiques et sociales.

³³ http://www.hm-treasury.gov.uk/documents/international_issues/international_development/development_iff.cfm

³⁴ www.diplomatie.gouv.fr/actu/bulletin.gb.asp?liste=20060301.gb.html#Chapitre2; John Foster "Beyond consultation : innovative sources" (Social Watch Report 2006), op.cit.

³⁵ <http://www.un.org/esa/ffd/>

- Un changement d'orientation décisif en passant de la conditionnalité externe à l'appropriation des politiques au niveau national
- Des réformes des politiques et des institutions pour démarginaliser l'économie informelle
- Renforcer les dimensions sociales de l'intégration régionale

Programmes par pays de promotion du travail décent

Les Programmes par pays de promotion du travail décent sont maintenant un instrument national essentiel

102. Les Programmes par pays de promotion du travail décent constituent l'instrument essentiel de l'OIT pour appuyer un agenda national intégré. Fondés sur le dialogue et le consensus entre les travailleurs, les employeurs et les gouvernements, ces programmes déterminent les domaines prioritaires pour l'action afin de mettre en œuvre l'Agenda du travail décent dans son ensemble, et définissent les activités pour lesquelles le soutien et les connaissances spécialisées de l'OIT peuvent être exploités. La réponse à la mondialisation est un facteur clé dans la conception de ces programmes. Les programmes pilotes de promotion du travail décent dans un groupe de pays pilotes ont élaboré les méthodes, et un nombre croissant de pays dans le monde entier adoptent à présent cette approche systématique. Les Programmes par pays de promotion du travail décent sont également considérés comme un moyen d'introduire des objectifs en matière de travail et de politique sociale dans des cadres plus larges, tels que les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) et les cadres par pays intégrés des Nations Unies, qui sont en voie d'être renforcés dans le contexte du processus de réforme de l'ONU.

De la conditionnalité externe à l'appropriation nationale

103. La Commission mondiale avait insisté sur le fait que l'amélioration de la gouvernance de la mondialisation commençait au niveau national, mais que les pays en développement avaient besoin d'une certaine marge de manœuvre pour prendre des mesures appropriées adaptées aux conditions locales. La politique des institutions de Bretton Woods et des pays donateurs devaient donc « abandonner la conditionnalité externe au profit d'une appropriation nationale » des politiques.

La nécessité de passer de la conditionnalité externe à l'appropriation

104. Depuis lors, les principaux gouvernements membres des institutions financières internationales ont pris un engagement très clair en faveur d'une réelle appropriation des politiques économiques au niveau national: au Sommet de Gleneagles de 2005, les dirigeants du G8 sont convenus que « C'est aux pays en développement eux mêmes et à leurs gouvernements qu'il appartient de mener leur politique de développement. Ils doivent

des politiques
au niveau
national est
largement
reconnue

décider, planifier et organiser leurs politiques économiques en fonction de leurs propres stratégies de développement, dont ils doivent assumer la responsabilité devant l'ensemble de leurs concitoyens.»³⁶ Toutefois, dans la pratique, les problèmes de conditionnalité demeurent, surtout en ce qui concerne les cadres macroéconomiques fondamentaux dont beaucoup d'observateurs estiment qu'ils ne se sont pas suffisamment écartés de leurs approches standardisées du passé. Une étude indépendante récente sur l'aide accordée par la Banque mondiale et le FMI à 20 pays pauvres donne à penser que les conditions pour adopter des politiques économiques spécifiques ont en fait augmenté en nombre ces dernières années.³⁷ Cette question a aussi été vivement débattue à une récente conférence internationale sur la conditionnalité organisée par le gouvernement norvégien avec la participation de nombreux gouvernements donateurs qui a souligné la nécessité d'une plus grande marge de manœuvre dans les prêts des institutions financières internationales.³⁸

Des cadres macroéconomiques favorables à l'emploi

Les études
montrent
qu'une
politique
macroéconomi-
que plus
favorable à
l'emploi est
possible

105. La Commission a préconisé des stratégies nationales pour obtenir le taux de croissance de la production et de l'emploi le plus élevé possible, compatible avec la stabilité macroéconomique à moyen terme. Elle a laissé entendre que pour se concentrer sur l'emploi, il fallait peut-être parvenir à un équilibre différent de la politique fiscale et monétaire. La documentation concernant la politique macroéconomique favorable à l'emploi est encore peu abondante, mais elle se développe.³⁹ Une étude comparative récente portant sur un grand nombre de pays en développement donne à penser qu'il est possible de passer d'une optique étroite ciblant l'inflation à des politiques plus hétérodoxes visant l'emploi qui pourraient préserver la stabilité macroéconomique tout en générant des niveaux de croissance et d'emploi plus élevés.⁴⁰

Un exemple de
cohérence des
politiques de
l'emploi et du

106. L'exemple de la stratégie de redressement d'après-crise de l'Argentine qui visait à coordonner les politiques macroéconomiques pour l'emploi et a été couronnée de succès mérite d'être mise en valeur dans le présent contexte. Après être allée peut-être le plus loin dans la poursuite du modèle néolibéral – qui s'est brutalement arrêtée avec le soulèvement populaire

³⁶ Paragraphe 31 du Communiqué de Gleneagles.

³⁷ Eurodad "World Bank and IMF Conditionality: a Development Injustice" (Réseau européen sur la dette et le développement, juin 2006).

³⁸ <http://www.dep.no/ud/english/topics/dev/032201-220074/dok-bn.html>

³⁹ Voir, par exemple: Gerald Epstein et Erinc Yeldan (éditeurs.) "Alternatives to Inflation Targeting Central Bank Policy for Employment Creation, Poverty Reduction and Sustainable Growth" (Political Economy Institute, Massachusetts 2007, <http://www.peri.umass.edu/Alternatives-to.382.0.html>); OIT-CEA "Employment-friendly macroeconomic policy for Africa" (mimeo, Organisation internationale du Travail et Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, 2005); Roberto Frenkel "Real Exchange Rate and Employment in Argentina, Brazil, Chile and Mexico" (document technique du G24, août 2004); et diverses études par pays publiées par le Centre international de lutte contre la pauvreté du PNUD <http://www.undp-povertycentre.org/ipcpublications.htm#country>

⁴⁰ Epstein et Yeldan, éditeurs (2007), op. cit.

travail décent
couronné de
succès en
Argentine

provoqué par la crise qui a frappé le pays en 2001-2002 – l'Argentine est maintenant l'un des pays qui ont le mieux intégré le travail décent dans leur stratégie de développement. Le Président a placé le travail décent au cœur de la prise de décisions par l'État et les objectifs en matière de travail décent sont inclus dans la stratégie nationale concernant les OMD. Au cours de la Conférence internationale du Travail de juin 2004, le gouvernement et les partenaires sociaux ont lancé le Programme national pour le travail décent de l'Argentine dans le contexte du suivi de la Commission. Le Ministre du travail a souligné que le pays surmontait la crise "non pas en utilisant des méthodes traditionnelles, mais en s'appuyant sur les principes avancés par l'OIT, à savoir en mettant l'emploi au cœur des stratégies de développement". Dans le Mémorandum d'accord que les mandants tripartites argentins ont signé avec l'OIT, le Programme de promotion du travail décent a souligné entre autres choses que "le travail décent devrait être défini comme un objectif lorsque les politiques macroéconomiques et sociales sont adoptées. Cela suppose une coordination explicite entre les politiques économiques, de travail et sociales."⁴¹

107. Dans la pratique, cela signifiait devoir faire face à l'une des difficultés que la Commission avait soulignées quant à la nécessité de politiques macroéconomiques plus favorables à l'emploi, c'est-à-dire la question de savoir si l'ouverture financière signifie que les pays doivent renoncer à leur autonomie s'agissant soit du taux de change, soit de la politique monétaire. Les deux ont une influence sur la stabilité financière et la croissance de l'emploi. Le gouvernement a déclaré que le maintien d'un taux de change réel stable et compétitif constituait un objectif central de sa stratégie macroéconomique pour la croissance et l'emploi. En étroite coordination avec la Banque centrale nationale indépendante, il a pu jusqu'ici faire face à ce qu'on appelle le "trilemme politique" souligné par la Commission, en maintenant simultanément un taux de change réel stable et compétitif et le contrôle de la masse monétaire, limitant ainsi l'inflation et garantissant que les entreprises locales demeurent compétitives sur le marché intérieur.⁴² Cette politique a été complétée par un éventail de mesures, y compris des prescriptions en matière de réserves pour les flux entrants de capitaux à court terme, des conventions collectives en matière de prix, des programmes sociaux pour les chômeurs, l'extension de la sécurité sociale, des investissements dans les travaux publics et des augmentations périodiques du salaire minimum. Les données montrent qu'au premier trimestre de 2006, le pays a atteint les taux d'emploi les plus élevés depuis le début des années 1980, tandis que les fortes

41 OIT, *l'Argentine émergente de la crise: événement spécial, Conférence internationale du Travail, 14 juin 2004* (Bureau international du Travail, Genève, 2004).

42 Cela a été réalisé principalement par des interventions concertées du gouvernement et de la Banque centrale sur le marché des devises pour maintenir le taux de change réel sous contrôle, et complétées par des politiques de "stérilisation" pour absorber l'excès de liquidités en résultant, principalement par l'émission de lettres et de notes de la Banque centrale.

inégalités s'atténuent et les niveaux de pauvreté baissent. En 2006, les résultats économiques et fiscaux globaux du pays ont permis au gouvernement de rembourser par anticipation ses dettes au FMI.⁴³

108. Ces politiques n'auraient pas été possibles si le gouvernement n'avait pas été en mesure de revendiquer une certaine marge de manœuvre en allant de l'avant en dépit de l'opposition du FMI sur un certain nombre de points, notamment les interventions sur le marché des devises. Le gouvernement s'est aussi ménagé une marge de manœuvre considérable en matière fiscale par un accord exceptionnellement efficace sur la réduction de la dette souveraine libellée en dollars avec les détenteurs d'obligations étrangères dans un contexte de dévaluation d'après-crise, conjugué à des recettes importantes sur les taxes d'exportation et un ratio élevé de réserves rapportées au PIB – qui cependant peuvent par eux-mêmes ne pas être suffisants pour neutraliser une très forte hausse de flux entrants de capitaux sans mesures additionnelles pour gérer le compte de capital. Ainsi, faute de progrès sur les règles financières mondiales (notamment des ressources plus importantes, une autonomie politique et des règles plus équitables entre les débiteurs et les créanciers), il est incertain jusqu'à quel point d'autres pays en développement très endettés pourraient suivre l'exemple de l'Argentine. Cependant, cet exemple montre bien qu'avec les compétences adéquates, un engagement de la part des dirigeants politiques en faveur de la cohérence des politiques pour l'emploi en coopération avec la banque centrale nationale, et une marge de manœuvre adéquate pour expérimenter des solutions alternatives (autant de recommandations essentielles de la Commission), il peut y avoir des résultats tangibles grâce à une action appropriée au niveau national.

109. Parmi les autres pays qui ont placé l'emploi et le travail décent au cœur de leur stratégie de développement, la Tanzanie, sous les présidences tant du co-Président de la Commission mondiale que de son successeur, a intégré des politiques en matière d'emploi, de travail décent et de travail des enfants en faisant en sorte que les documents du Conseil des ministres aient un contenu clairement favorable à la création d'emplois.

Démarginaliser l'économie informelle

Les initiatives concernant l'économie informelle sont confrontées à une tâche herculéenne

110. Depuis la parution du rapport de la Commission mondiale, il y a eu plusieurs initiatives nationales en Afrique, en Asie et en Amérique latine visant à intégrer les acteurs de l'économie informelle (travailleurs salariés ou indépendants et petites entreprises) dans l'économie formelle. Beaucoup de programmes nationaux de promotion du travail décent ont incorporé l'économie informelle dans leurs agendas. Mais la tâche demeure

⁴³ Roberto Frenkel, Mario Damill et Roxana Maurizio "Macroeconomic policy changes in Argentina at the turn of the century" (publication à paraître de l'Institut international d'études sociales, Organisation internationale du Travail, 2007).

herculéenne: dans la grande majorité des pays en développement, l'économie formelle compte pour moins de la moitié de l'emploi, et dans les grandes régions, pour moins de 10 pour cent. Manifestement, les décideurs, les praticiens du développement, les universitaires et les chercheurs font preuve d'un intérêt croissant dans le monde entier pour l'identification d'approches efficaces qui puissent freiner le développement de formes de travail et d'entreprises non protégées. Cela est très net dans un certain nombre d'initiatives prises par diverses organisations internationales et dans l'apparition de nouveaux partenariats mondiaux dans ce domaine, notamment la Commission de haut niveau pour l'habilitation juridique des pauvres, établie en 2006 et présidée par Mme Madeleine Albright, ex-Secrétaire d'État des États-Unis, et M. Hernando do Soto, membre de la Commission mondiale.

Il faut à tout prix une augmentation des financements

111. Il faut déployer plus d'efforts pour cerner les diverses réalités des acteurs de l'économie informelle et trouver des mesures adaptées qui puissent à la fois préserver l'emploi et le potentiel de création de revenus et étendre la protection. Peu d'initiatives prises au niveau des pays adoptent la démarche politique de grande envergure nécessaire d'une manière cohérente et simultanée. En outre, des exemples à succès « *success stories* » sont encore mises en œuvre dans le cadre de projets pilotes dotés d'un financement à court terme. Une initiative axée sur l'économie informelle a été incorporée au programme de l'OIT pour 2006-2007, mais le besoin d'un financement accru et durable dans ce domaine demeure critique.

Approfondir les dimensions sociales de l'intégration régionale

112. Beaucoup de choses peuvent être réalisées au niveau national, mais la Commission a considéré l'intégration régionale comme un "tremplin" pour mieux gérer les avantages et les risques de la mondialisation. Elle a noté avec préoccupation que l'intégration régionale était principalement motivée par des considérations économiques ou politiques et que la dimension sociale passait généralement après, si tant est qu'elle fasse partie de l'agenda. Depuis trois ans, on peut noter certains faits nouveaux prometteurs, tandis que de nouveaux défis font plus nettement leur apparition.

La dimension sociale de l'intégration régionale a été abordée dans de nombreux accords

113. Les dimensions sociales de l'intégration régionale sont devenues un élément important des négociations et accords interrégionaux, mais surtout dans l'axe Nord-Sud. Comme on l'a relevé, les accords bilatéraux avec les États-Unis incluent de plus en plus le respect des normes fondamentales du travail. Il n'y a pas eu d'avancées tangibles s'agissant du projet hémisphérique d'Accord de libre-échange des Amériques (ALEA), sous la houlette des États-Unis, mais comme nous l'avons vu, les chefs d'État et de

gouvernement des Amériques se sont engagés en 2005 à promouvoir l'Agenda du travail décent dans le cadre d'un effort visant à conférer à la mondialisation une dimension humaine et éthique. L'Union européenne a également renforcé la dimension sociale de ses relations stratégiques avec les pays d'Amérique latine, notamment en mettant en lumière la cohésion sociale comme objectif commun et axe essentiel de la coopération (Sommet UE-Amérique latine de 2004 et 2006). Son cadre de coopération EU-ACP (l'Accord de Cotonou, qui fait expressément référence aux droits sociaux reconnus au niveau international, y compris les normes fondamentales du travail) se transformera en Accords de partenariat économique (APE) bilatéraux/régionaux distincts entre différentes sous-régions du Groupe de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Ces accords, qui seront achevés en 2008, ont fait l'objet de nombreuses critiques de la part de groupes de la société civile au motif qu'ils sont négociés dans des conditions de relations asymétriques qui ne prennent pas en compte d'une manière adéquate les réalités économiques locales.⁴⁴ Cependant, plus récemment, la Commission européenne a noté qu'elle tiendrait compte de l'Agenda du travail décent dans le contexte de l'Accord de Cotonou et des stratégies régionales concernant l'Afrique, les Caraïbes et le Pacifique.

114. Les préoccupations au sujet de la possibilité de conclusion d'accords régionaux/bilatéraux asymétriques, déjà exprimées par la Commission mondiale, se retrouvent assurément dans la prolifération d'accords de libre-échange bilatéraux/régionaux conclus entre les grands pays industriels et les pays en développement qui réduisent encore la marge de manœuvre par rapport aux accords de l'OMC existants dans des domaines comme les droits de douane sur les produits industriels, l'investissement, les services et la propriété intellectuelle.⁴⁵ La Commission a souligné la nécessité de renforcer la dimension sociale des accords régionaux entre les pays dont les niveaux de développement sont similaires. Sur ce plan, on peut noter une évolution plus limitée, mais qui peut être importante.

115. À l'occasion du Sommet extraordinaire de l'Union africaine sur l'emploi et la réduction de la pauvreté de septembre 2004, les dirigeants politiques africains se sont non seulement engagés à placer la création d'emplois en tant qu'"objectif explicite et central" de leurs politiques économiques et sociales aux niveaux national, régional et continental, mais ils ont aussi adopté un mécanisme de suivi par lequel les gouvernements sont censés faire rapport sur les progrès accomplis pour intégrer l'emploi dans la planification de leurs politiques et d'autres mécanismes par lesquels ils donnent effet à leurs engagements. Au Sommet

44 UNU-CRIS "Deepening the Social Dimensions of Globalization : An Overview of Recent Trends and Future Challenges in Light of the Recommendations of the Report of the World Commission on the Social Dimension of Globalization" (publication à paraître de l'Institut international d'études sociales, 2007).

45 Akyüz, Y. (2007), op. cit.

présidentiel du MERCOSUR de juillet 2006 qui s'est tenu à Cordoue, la nécessité de formuler et de mettre en œuvre un agenda social pour le MERCOSUR a été fortement soulignée, ce qui a débouché sur des initiatives visant à établir un Institut social régional qui servirait à concevoir, promouvoir et mettre en œuvre des politiques sociales régionales et un système harmonisé d'indicateurs sociaux. Il n'existe pas de mécanismes d'intégration régionale comparables en Asie. Cependant, il importe de noter que la Conférence régionale asiatique tripartite de l'OIT (Busan, août-septembre 2006), en reconnaissant que l'Agenda du travail décent pouvait contribuer d'une manière importante à la réalisation des OMD et des progrès vers une mondialisation équitable, s'est engagée en faveur d'une "Décennie asiatique du travail décent" pour la période s'étendant jusqu'en 2015. Cela fera intervenir "des efforts concertés et soutenus pour réaliser le travail décent dans tous les pays" de la région. Et comme on l'a fait observer plus haut, les pays de l'Asie de l'Est ont renforcé les mécanismes financiers pour constituer des tampons endogènes contre les risques de crises financières, et ils examinent aussi la possibilité d'établir une Union monétaire asiatique.⁴⁶

116. Le rapport de la Commission mondiale a certainement donné une impulsion renouvelée à l'approfondissement des dimensions sociales des cadres d'intégration de l'Union européenne, notamment par des mécanismes visant à mieux gérer les coûts sociaux de l'ajustement à la mondialisation, comme le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation susmentionné. Tant les organes politiques de l'UE que la Commission européenne ont fait preuve d'efforts déterminés pour intégrer le travail décent dans l'agenda de l'UE pour le développement et la stratégie en vue de réaliser les objectifs du Millénaire, ainsi que pour promouvoir une plus grande cohérence entre les organisations internationales par rapport à cet agenda.

Mais il faut
faire davantage
pour inverser la
compétition
entre les
mesures
d'incitation

117. Dans l'ensemble, il y a eu une évolution décousue, mais en elle-même potentiellement significative, pour ce qui est de l'approfondissement des dimensions sociales de l'intégration régionale. Cependant, il n'est guère possible de faire état de beaucoup de progrès quant à l'appel de la Commission en faveur de l'élaboration de cadres intrarégionaux pour inverser la course vers le bas des mesures d'incitation dans des domaines comme la taxation, les normes du travail et normes environnementales, surtout entre pays en développement, en tant qu'étape intermédiaire vers un cadre multilatéral pour l'investissement favorable au développement plus équilibré.

⁴⁶ Sohn, I. (2006), op. cit.

4.6 Cohérence des politiques

La Commission a fortement préconisé une plus grande cohérence des politiques

118. La Commission mondiale a délivré un message essentiel, à savoir que les progrès vers une mondialisation juste étaient subordonnés à la cohérence entre les politiques économiques et sociales au niveau tant national que mondial. Il n'était possible d'atteindre les objectifs du travail décent et du plein emploi que par un ensemble de politiques se renforçant mutuellement et couvrant le commerce, la finance, les systèmes de production et d'autres relations économiques essentielles, d'une part, et des politiques visant à renforcer les capacités, à permettre aux parties prenantes d'être représentées et de se faire entendre et à garantir que l'accès aux opportunités soit largement ouvert. Il ne suffisait pas de supposer, comme le font certains, que la mondialisation générerait suffisamment de ressources pour faire face après coup aux conséquences sociales. Outre la nécessité de progresser dans les divers domaines évoqués plus haut, par conséquent, il fallait progresser dans l'élaboration d'approches cohérentes de l'agenda économique et social dans son ensemble. La cohérence concernait les politiques, mais aussi les acteurs sociaux et ceux qui élaboraient les politiques, et ils avaient besoin de travailler ensemble autour d'objectifs communs.

et a suggéré diverses façons d'y parvenir

119. La Commission mondiale a recommandé:

- la mise en place par les organisations internationales d'"Initiatives visant à la cohérence des politiques", afin de concevoir des politiques plus équilibrées et complémentaires pour une mondialisation juste et qui n'exclue personne
- une approche plus intégrée et cohérente des objectifs en matière de politique économique et sociale dans les conseils stratégiques donnés par les organisations du système multilatéral aux acteurs nationaux
- de nouveaux instruments et de nouvelles méthodes au sein de l'OIT pour promouvoir la cohérence entre la politique économique et la politique sociale au niveau mondial
- de meilleurs processus de dialogue entre les acteurs essentiels pour obtenir un soutien aux approches en faveur de la cohérence des politiques

L'OIT a pris la tête du mouvement avec son Initiative visant à la cohérence des politiques

120. En 2004, l'OIT a lancé une Initiative visant à la cohérence des politiques sur l'investissement, la croissance et l'emploi, incluant la participation des institutions de Bretton Woods, de l'OMC et des organisations concernées du système de l'ONU. Six réunions ont été tenues, couvrant toute une gamme de questions techniques concernant le marché du travail et la formulation de la politique

économique, et l'élaboration de systèmes de données adéquats. Ces réunions ont confirmé que les diverses parties prenantes avaient un intérêt commun pour les politiques liées à l'emploi, souvent consacré dans les mandats constitutionnels – comme, par exemple, dans le cas du Fonds monétaire international et de l'Organisation mondiale du commerce – ou déterminé par les mandants au service desquels oeuvrait chaque organisation, comme dans le cas de la Banque mondiale. La cohérence repose sur la prémisse selon laquelle chaque organisme a un avantage comparatif distinct qui peut être exploité dans le cadre d'une question commune et sur la nécessité d'éviter de donner des conseils contradictoires dans les domaines où les mandats se chevauchent. Des réunions et une action commune au niveau des pays et à celui des régions sont maintenant planifiées pour exploiter davantage la dynamique de cette initiative, auxquelles participeront les partenaires sociaux et d'autres parties prenantes.

et l'OIT et l'OMC ont aussi entrepris des travaux de recherche en commun

121. Il n'y a pas eu d'autres initiatives de cohérence des politiques mises en place, mais des efforts plus limités et spécifiques sont également déployés. Par exemple, l'OIT et l'OMC ont entrepris conjointement d'examiner les relations entre le commerce et l'emploi, en vue de renforcer l'impact de la croissance des échanges sur la création d'emplois et d'identifier les questions essentielles qu'il faut traiter, en termes de développement des compétences, d'aide à l'ajustement, de politiques commerciales favorables à l'emploi et d'inégalité de l'accès aux opportunités.⁴⁷

La cohérence est aussi une question cruciale dans la réforme de l'ONU

122. La cohérence était aussi le leitmotiv du Groupe de haut niveau sur la réforme de l'ONU du Secrétaire général. Au cœur du rapport du Groupe, figure la proposition tendant à ce que le système de l'ONU dans son ensemble fonctionne d'une manière coordonnée et cohérente pour appuyer les agendas de politique nationale. Le Groupe ne cite pas la Commission mondiale, mais il s'agit précisément de la recommandation formulée par cette dernière. C'est aujourd'hui un objectif essentiel du processus de réforme de l'ONU. Dans ce cadre, comme on l'a noté à l'occasion de la discussion sur la gouvernance au niveau national, les programmes par pays de l'OIT de promotion du travail décent jouent manifestement un rôle capital, puisqu'ils intègrent des objectifs tant économiques que sociaux.

Dans le cadre de l'OIT, la prochaine Conférence internationale du Travail

123. Dans son rapport, la Commission mondiale a souligné à la fois la contribution que l'OIT pouvait apporter pour améliorer la cohérence entre les objectifs économiques et sociaux grâce à l'étendue de sa constitution et de sa composition ainsi que la nécessité de renforcer ses capacités au plan de la surveillance et de l'aide à la promotion. À la suite de consultations poussées, le Conseil d'administration du BIT a décidé en novembre 2005

⁴⁷ Jansen, M. et Lee, E: (2007), op. cit.

examinera de nouveaux instruments possibles

d'inscrire un point à l'ordre du jour de la Conférence internationale du Travail de 2007 qui s'intitulait "Renforcement de la capacité de l'OIT d'appuyer les efforts déployés par ses Membres pour atteindre ses objectifs dans le cadre de la mondialisation". La Conférence a débattu de propositions au sujet de diverses lignes de conduite, et reviendra sur cette question en 2008 en vue de parvenir à une conclusion définitive.

Un ECOSOC plus fort est en train de se dessiner

124. Il y a donc un certain nombre de faits nouveaux qui font progresser les recommandations de la Commission mondiale. En outre, il convient de considérer cela dans le contexte du soutien aux recommandations de la Commission mondiale au sein des Nations Unies et au niveau régional, évoqué dans la section 2. En particulier, il importe de noter les efforts actuellement déployés pour renforcer les fonctions de l'ECOSOC afin qu'il devienne un organe efficace de coordination et d'examen des politiques et de dialogue sur les questions relatives au développement économique et social. Lors du Sommet de l'ONU de 2005, il a été décidé que l'ECOSOC organiserait un Forum biennal de haut niveau sur la coopération pour le développement afin de promouvoir la cohérence entre les acteurs dans le domaine du développement. Il s'agirait de la première tribune mondiale où tous les acteurs intéressés auraient la possibilité de dialoguer sur des questions de politiques capitales qui touchent à la coopération pour le développement.

Cependant, les inégalités relatives au pouvoir limite la cohérence

125. Malgré ces faits nouveaux, il ne serait pas injuste de dire que la plupart se situent encore au niveau des bonnes intentions. La mise en œuvre effective de nombreuses recommandations en faveur de la cohérence des politiques se heurte à la distribution inégale du pouvoir dans l'économie mondiale. La cohérence signifie-t-elle que les politiques sociales sont cohérentes par rapport aux objectifs économiques, ou que les politiques économiques sont cohérentes par rapport aux objectifs sociaux? La question est rarement posée aussi crûment, mais il s'agit d'un problème réel, et, à l'heure de vérité, c'est encore la politique sociale qui est généralement sacrifiée. La convergence des politiques autour d'objectifs sociaux dépend en dernier ressort de la mobilisation d'une vaste multitude d'acteurs et d'intervenants en faveur de ces objectifs. Nous allons revenir sur ce point dans la section suivante.

5. *Quelles sont les étapes suivantes?*

126. Le rapport de la Commission mondiale se terminait par une section intitulée "Se mobiliser pour le changement", dans laquelle figuraient une série de propositions quant à la manière dont ses recommandations pourraient être mises en œuvre. En particulier, il s'agissait d'obtenir la participation de tout un éventail d'acteurs à

des dialogues, des examens et des initiatives. Comme nous l'avons vu précédemment, beaucoup a déjà été accompli, et certaines avancées importantes ont été réalisées. La sensibilisation aux questions soulevées par la Commission mondiale s'est développée, comme le montrent les diverses manifestations, déclarations et faits politiques nouveaux résumés plus haut. Il y a donc un environnement favorable à la poursuite des efforts pour donner suite aux recommandations de la Commission. En même temps, il y a des faits nouveaux qui peuvent exiger des efforts supplémentaires; et il y a aussi des domaines de politique importants dans lesquels les progrès sont très limités. Dans les paragraphes ci-après, on identifiera un certain nombre de ces faits nouveaux et sur ces thématiques, on présentera des idées, des questions et des options quant aux priorités pour l'avenir.

5.1 Faits nouveaux

Une inégalité croissante

Il faut de nouvelles approches pour lutter contre l'inégalité croissante

127. Les inégalités croissantes dans l'économie mondiale, dont certaines sont nouvelles, appellent une réflexion au sujet du modèle mondial de croissance et de développement dans son ensemble, et de la façon dont les avantages sont partagés. Depuis la parution du rapport de la Commission, des voix de plus en plus nombreuses s'inquiètent de l'apparition d'inégalités inadmissibles qui doivent être éliminées, mais il y a peu d'idées nouvelles quant à la manière de s'atteler à cette question qui résistent à un examen attentif – alors qu'il y a par ailleurs une forte résistance aux options évidentes comme la fiscalité redistributrice. Il faut manifestement de nouvelles approches qui puissent s'opposer aux nouvelles pressions qui tendent à accroître les inégalités de richesse, de revenu et de salaire sans sacrifier indûment l'efficacité économique et la croissance.

Turbulences sur le marché du travail

Il y a une vulnérabilité et une insécurité croissantes pour un grand nombre de travailleurs

128. Il existe une deuxième question qui est devenue plus évidente: la vulnérabilité et l'insécurité d'un grand nombre de travailleurs dans l'économie mondiale. L'inquiétude grandissante suscitée par les conséquences de la sous-traitance et de la délocalisation à l'étranger est un des aspects de ce problème, mais il concerne aussi la difficulté plus générale qu'il y a à créer des emplois formels, réguliers et protégés dans un environnement international de plus en plus concurrentiel. Il s'agit d'établir des institutions du marché du travail qui parviennent à la fois à la sécurité et à l'efficacité économique. C'est particulièrement urgent dans les pays en développement où les institutions existantes en matière de protection sont relativement faibles et ne touchent qu'une fraction de l'ensemble des travailleurs, tandis que dans les pays

industrialisés, il est largement admis qu'il faut réformer les modèles sociaux existants, mais le contenu de la réforme ne fait guère l'objet d'un consensus.

La vérité qui dérange

Les politiques doivent relier les dimensions environnementales et sociales de la mondialisation

129. Il y a une question sur laquelle la Commission mondiale s'est peu étendue, mais qui est devenue une préoccupation très importante au niveau mondial: la relation entre les dimensions sociales et environnementales de la mondialisation. Le changement climatique et l'épuisement des ressources énergétiques fossiles (y compris les mesures de lutte contre les émissions de CO₂) auront certainement des conséquences sociales majeures que l'on saisit mal. Comment l'introduction d'objectifs environnementaux affecte-t-elle la capacité d'atteindre les objectifs économiques et sociaux? Quels cas de figure où tout le monde est gagnant pouvons-nous imaginer entre la création d'emplois et la préservation et la réhabilitation de l'environnement? Il y a d'une part un déficit de travail décent, et d'autre part, un déficit de services sociaux et environnementaux. Quels mécanismes financiers innovants pourraient tenir compte de la valeur du travail de ce type, habituellement sous-évalué sur le marché? Il semblerait urgent d'élaborer des approches politiques viables dans ce domaine.

5.2 Les domaines dans lesquels les progrès ont été limités

130. Parmi les recommandations de la Commission mondiale, il y a des domaines importants dans lesquels les choses n'ont pas beaucoup bougé, ou bien dans lesquels il est difficile de parvenir à un consensus.

Des règles mondiales pour la finance et l'investissement

Il est nécessaire de trouver des solutions durables à l'instabilité financière

131. Il se peut que des progrès vers des règles plus équitables en matière de commerce international émergent des négociations en cours à l'OMC, mais on ne peut pas en dire autant du système financier international. L'absence de progrès s'agissant de la réforme de l'architecture financière internationale continue de maintenir de nombreux pays en développement vulnérables à l'instabilité et aux crises financières, tandis que l'accès inadéquat aux liquidités en cas d'urgence pousse ces pays à constituer des réserves importantes pour un coût d'opportunité élevé. Joseph Stiglitz – qui était aussi membre de la Commission mondiale – a poussé un peu plus loin la proposition (toujours en veilleuse) concernant la réémission de droits de tirage spéciaux en proposant la création d'un nouveau système de réserves mondial, destiné à compenser l'instabilité et les coûts en termes de pertes massives d'emplois provoqués par ce qu'il appelle un "jeu à somme nulle"

de déséquilibres des paiements persistants. Stiglitz suggère que "cette seule initiative pourrait faire plus que n'importe quelle autre pour que la mondialisation fonctionne ..."⁴⁸

132. Aucun progrès significatif n'a été accompli non plus en ce qui concerne des règles mondiales équitables pour l'IED ou la politique de la concurrence.

Marge de manœuvre

La marge de manœuvre devrait faire partie intégrante des règles multilatérales

133. Le consensus obtenu dans le cadre de la CNUCED XI sur la marge de manœuvre des politiques nationales pourrait être considéré comme un pas en avant dans la mesure où il a reconnu la légitimité de la demande formulée par les pays en vue de jouir d'une marge de manœuvre adéquate pour mettre en œuvre des politiques nationales appropriées. Mais la question y est encore traitée comme un "compromis" entre les politiques nationales, d'une part, et les règles et disciplines multilatérales, d'autre part, et non pas comme une partie intégrante de ces règles. La réalité est que les grands pays industrialisés ne sont toujours pas disposés à faire les importantes concessions et exemptions dans le cadre des règles internationales qui seraient nécessaires pour que de nombreux pays actuellement en développement surmontent leurs handicaps initiaux du fait qu'ils se développent tardivement.

Un socle socioéconomique

L'absence de progrès sur un socle socio-économique est inquiétante

134. Il n'y a eu quasiment aucun progrès s'agissant de l'idée d'un socle socioéconomique, l'une des quelques idées de la Commission mondiale qui n'ont pas été beaucoup évoquées dans les débats internationaux. Les objectifs du Millénaire pour le développement ne se substituent pas à un tel socle, car ils ne traitent pas la vulnérabilité et l'insécurité d'une manière adéquate. Cette absence de progrès est inquiétante, ne serait-ce que parce qu'un tel socle constituerait une partie essentielle de toute stratégie visant à limiter la croissance de l'inégalité.

Les dialogues sur l'élaboration des politiques

Il faut plus de dialogues sur l'élaboration des politiques

135. La Commission mondiale a aussi préconisé des dialogues sur l'élaboration des politiques pour traiter des questions comme la mondialisation, l'ajustement et la protection sociale; le renforcement des capacités en matière d'éducation et de compétences; l'intégration régionale; et l'égalité entre les hommes et les femmes pour une mondialisation qui n'exclue personne. La tendance semble être orientée dans la bonne direction sur certaines de ces questions (par exemple, en ce qui concerne

⁴⁸ Stiglitz 2006, op. cit. p. 268. L'idée s'inspire de l'idée originale de John Maynard Keynes d'une réserve de devises mondiale appelée "Bancor" mais qui devrait être compatible avec le contexte nouveau de la mobilité des capitaux mondiaux.

l'intégration régionale et l'égalité entre les sexes), mais les dialogues nécessaires au niveau mondial pour créer un cadre pour l'action internationale n'ont pas eu lieu.

5.3 Domaines dans lesquels des progrès ont été accomplis mais qu'il faut renforcer

136. Il y a aussi de nombreux domaines dans lesquels des dispositions ont été prises pour appliquer l'approche de la Commission, mais beaucoup reste à faire. On pourrait notamment mentionner ce qui suit:

Migration

Il faut renforcer les droits des migrants et des travailleurs dans les systèmes de production mondiaux

137. Comme on l'a noté plus haut, le Cadre multilatéral de l'OIT pour les migrations de main-d'œuvre représente un pas en avant dans ce domaine, mais les ambitions de la Commission mondiale étaient bien plus grandes. Peu d'éléments montrent que les grands pays importateurs de main-d'œuvre soient prêts à concéder une partie de leur pouvoir de décision à une autorité internationale dans ce domaine, bien que ce soit assurément la seule façon de lutter efficacement contre certains des abus et des déséquilibres.

Systèmes de production mondiaux

138. De nets progrès ont été accomplis pour ce qui est d'incorporer les droits au travail dans les systèmes de production mondiaux, par les actions des entreprises, des syndicats, des gouvernements et des organisations internationales, mais les objectifs en matière de création d'emploi ne font toujours pas l'objet de beaucoup d'attention. L'élaboration de politiques et de mesures d'incitation qui puissent augmenter l'impact sur l'emploi des réseaux de production mondiaux contribuerait beaucoup à l'objectif mondial du travail décent pour tous. Même en ce qui concerne les droits au travail, il y a encore des pressions pour contourner les droits dans l'environnement économique mondial, par exemple le droit à la liberté syndicale dans les zones franches d'exportation, et il faut aussi lutter contre ces pressions dans tous les pays.

Cohérence des politiques

Pour que les politiques soient plus cohérentes, il faut de

139. La nécessité d'une cohérence entre les politiques économiques et sociales a été largement admise, et les initiatives de l'OIT dans ce domaine ont réussi à engager les institutions de Bretton Woods et l'OMC, ainsi que les organes de l'ONU concernés. Mais en réalité, les progrès concrets sur ce point sont encore limités. Le fondamentalisme du marché domine encore la pensée économique

meilleures
connaissances
et capacités en
matière de
politiques
macro-
économiques
pour l'emploi

mondiale. Comme bon exemple d'un domaine dans lequel il faut encore plus de cohérence, on peut citer la formulation de politiques macroéconomiques favorables à l'emploi. Nous avons besoin d'une base de connaissances plus solide concernant les façons dont différentes combinaisons de politiques fiscales et monétaires et autres politiques peuvent non seulement contribuer à générer une croissance plus forte tout en maintenant une relative stabilité macroéconomique, mais aussi augmenter l'intensité de création d'emplois de cette croissance. Il faut aussi que ces connaissances soient mieux diffusées dans les pays en développement pour renforcer leur capacité d'élaborer des approches nationales appropriées.

5.4 Former des coalitions pour le changement

140. La Commission mondiale a noté comment les formes nouvelles de "gouvernance en réseaux" caractérisent le passage actuel d'une communauté internationale d'États-nations à une communauté mondiale d'acteurs composés d'États et d'entités autres que les États. Aujourd'hui, le temps est peut-être venu d'exploiter la mobilisation qui a commencé en 2004 en faveur de la formation de coalitions mondiales pour le travail décent et pour une mondialisation juste. Le potentiel de synergies entre les acteurs et les réseaux/coalitions existants, dont les forces et les connaissances spécialisées relatives à cet agenda sont complémentaires, est immense. Nous avons vu comment les gouvernements, les autorités locales, les parlementaires, les banques centrales, les organisations internationales, la société civile, les entreprises, les syndicats, les universitaires et d'autres ont tous des contributions distinctes à faire. Il reste un problème essentiel: comment faciliter une telle convergence au travers des frontières mais d'une façon qui soit aussi fermement ancrée dans les processus politiques nationaux.

Un forum de
l'OIT sur le
travail décent
au service
d'une
mondialisation
équitable est
prévu

141. Un pas important dans cette direction a été franchi avec la décision de l'OIT d'organiser un Forum sur le travail décent au service d'une mondialisation équitable en novembre 2007, qui découle de la recommandation de la Commission en faveur d'un forum sur les politiques relatives à la mondialisation. Cette réunion permettra de débattre de la manière de faire avancer cet agenda politique. L'OIT demeure un acteur essentiel dans ce processus, en premier lieu en raison de sa structure tripartite qui lui permet de forger des approches cohérentes qui intègrent les différentes perspectives importantes des acteurs de l'économie mondiale.

Annexe

Membres de la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation

Coprésidents:

Tarja Halonen, Présidente de la République de Finlande
Benjamin William Mkapa, Président de la République-Unie de Tanzanie

Membres:

Giuliano Amato
Ruth Cardoso
Heba Handoussa
Eveline Herfkens
Ann McLaughlin Korologos
Lu Mai
Valentina Matvienko
Deepak Nayyar
Taizo Nishimuro
François Périgot
Surin Pitsuwan
Julio Maria Sanguinetti
Hernando de Soto
Joseph Stiglitz
John J. Sweeney
Victoria Tauli-Corpuz
Aminata D. Traoré
Zwelinzima Vavi
Ernst Ulrich von Weizsäcker

Membres de droit:

Bill Brett
Eui-yong Chung
Daniel Funes de Rioja
Juan Somavia
Alain Ludovic Tou